



UvA-DARE (Digital Academic Repository)

La survivance de Michelet

Historiographie et politique en France depuis 1870

Creyghton, C.M.H.G.

Publication date

2016

Document Version

Other version

License

Other

[Link to publication](#)

Citation for published version (APA):

Creyghton, C. M. H. G. (2016). *La survivance de Michelet: Historiographie et politique en France depuis 1870*.

General rights

It is not permitted to download or to forward/distribute the text or part of it without the consent of the author(s) and/or copyright holder(s), other than for strictly personal, individual use, unless the work is under an open content license (like Creative Commons).

Disclaimer/Complaints regulations

If you believe that digital publication of certain material infringes any of your rights or (privacy) interests, please let the Library know, stating your reasons. In case of a legitimate complaint, the Library will make the material inaccessible and/or remove it from the website. Please Ask the Library: <https://uba.uva.nl/en/contact>, or a letter to: Library of the University of Amsterdam, Secretariat, Singel 425, 1012 WP Amsterdam, The Netherlands. You will be contacted as soon as possible.

4. L'histoire : une discipline universitaire en formation

La nouvelle histoire méthodique

La représentation devenue canonique d'un Michelet, travailleur solitaire, a été à la fin du XIX^e siècle un élément-clé dans la formation de l'identité de la discipline de l'histoire. C'est une image que Michelet lui-même a certainement contribué à forger, tant il a insisté, notamment dans sa préface de l'*Histoire de France*, sur ses heures passées dans les « galeries solitaires » des archives nationales à dépolir les siècles.¹ Mais cette image n'est devenue courante que parce qu'elle s'est avérée être en accord avec la « persona » de l'historien professionnel se développant en concordance avec la discipline elle-même, c'est-à-dire l'ensemble de dispositions et de vertus, de normes et de valeurs professionnelles, d'aptitudes et de pratiques, qui constitue l'idéal-type du membre de la profession historique.² Après les chapitres qui traitent de la façon dont Michelet, par les hommages publics et les diffusion et vulgarisation de son œuvre, est entré au Panthéon républicain, il sera examiné dans ce chapitre comment il est devenu historien canonique pour les membres de la discipline de l'histoire.

C'est une discipline relativement nouvelle à la fin du XIX^e siècle. Les études d'histoire ont eu en France un grand essor depuis la fin des années 1860, quand la génération de Michelet cède sa place à la suivante. Ce mouvement d'expansion et de professionnalisation a déjà été l'objet de nombreuses études historio-

¹ Jules MICHELET, « Préface de 1869 », in *Ibid.*, *Œuvres complètes*, 4, Paul VIALLANEIX et Robert CASANOVA (éd), Paris, Flammarion, 1974, p. 24.

² Herman PAUL, « What is a Scholarly Persona ? Ten Theses on Virtues, Skills, and Desires », *History and Theory*, 53-3, 2014, p. 348-371.

graphiques.³ Surtout à l'arrivée en 1863 au ministère de l'instruction publique de Victor Duruy, lui-même historien, élève de Michelet et auteur de, entre autres, une volumineuse *Histoire des Romains* et d'une *Histoire de France* en deux tomes, le renouvellement de l'enseignement et de la recherche en histoire reçoit une impulsion importante.⁴ En concertation étroite avec des représentants de tous les niveaux de l'Université de France, Duruy met en chantier des réformes ambitieuses qui touchent la totalité de l'enseignement, accordant une attention spéciale à l'enseignement de l'histoire, discipline-reine en raison de son intérêt pour la formation morale et patriote. Or, les réformes de Duruy ne visent pas seulement l'enseignement, mais aussi la recherche historique. L'un des résultats les plus importants et les plus concrets de sa politique est l'établissement de l'École pratique des hautes études en 1868, qui, par des exercices pratiques, forme les étudiants à la recherche et dont la IV^e section est destinée aux études historiques et philologiques. Cette école est pour les historiens l'un des pivots de la discipline académique de l'histoire qui est en train de se constituer. Peu après, l'infrastructure de cette discipline sera complétée grâce à la création de revues spécialisées et à une méthode codifiée.

Pour la IV^e section de l'École pratique, le ministre recrute surtout de jeunes chercheurs qui ont fini leurs études en Allemagne, considérée alors comme la Mecque de l'histoire scientifique. La victoire militaire allemande de 1870 confirme pour maints savants français la supériorité morale et intellectuelle de ce pays.⁵ Cet exemple devient un lieu commun dans les discours des successeurs de Duruy et de leurs collaborateurs qui soulignent l'urgence de réformes universitaires. Les historiens, quant à eux, admirent la méthode philologique et les vastes entreprises scientifiques de leurs collègues germaniques et encouragent

3 Les études les plus importantes sont : William R. KEYLOR, *Academy and Community: The Foundation of the French Historical Profession*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1975 ; Charles-Olivier CARBONELL, *Histoire et historiens. La mutation idéologique des historiens français*, Toulouse, Privat, 1976 ; Pim DEN BOER, *Geschiedenis als beroep. De professionalisering van de geschiedbeoefening in Frankrijk (1818-1914)*, Nimègue, SUN, 1987, traduit en français comme Pim DEN BOER, *Une histoire des historiens français*, traduit par Julien LOUVRIER, Paris, Vendémiaire, 2015 ; Gabriele LINGELBACH, *Klio macht Karriere. Die Institutionalisierung der Geschichtswissenschaft in Frankreich und den USA in der zweiten Hälfte des 19. Jahrhunderts*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2003 ; Christian AMALVI (éd.), *Les lieux de l'histoire*, Paris, Armand Colin, 2005 ; Isabel NORONHA-DIVANNA, *Writing History in the Third Republic*, Newcastle-upon-Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2010.

4 Victor DURUY, *Histoire romaine depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des Barbares*, Paris, Hachette, 1848, puis élaborée en : *Histoire des Romains depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des Barbares*, 7 vols., Paris, Hachette, 1870-1885, remaniée plusieurs fois ; Victor DURUY, *Histoire de France*, 2 vols., Paris, Hachette, 1858. Duruy a été l'élève de Michelet à l'École normale supérieure et un des assistants de Michelet lors de la rédaction des premiers tomes de l'*Histoire de France* de celui-ci.

5 Claude DIGEON, *La crise allemande dans la pensée française*, Paris, Presses Universitaires de France, 1959.

leurs étudiants doués à passer un ou deux semestres Outre-Rhin. De plus, la *Revue historique*, première revue scientifique française entièrement dédiée à l'histoire, est explicitement modelée sur le *Historische Zeitschrift*. Des historiens comme Gabriel Monod et Ernest Lavisse adoptent l'idée que les étudiants en histoire, même s'ils se destinent aux carrières d'enseignement, ont besoin d'une solide formation à la recherche. Pourtant, cela est loin d'impliquer que tous les historiens français suivent sans réserves l'exemple de leurs homologues allemands. La plupart d'entre eux cherchent à combiner la philologie allemande avec la tradition érudite française héritée du XVIII^e siècle et qui prospère depuis 1821 à l'École des chartes. En outre, on a dû ajuster les innovations allemandes, comme le séminaire de recherches, au contexte institutionnel français.⁶ Enfin, le programme positiviste, qui vise à formuler des lois de développement de la société afin de servir à sa gestion, est pour une partie des historiens français, tout comme pour les hommes politiques de la république opportuniste, une source d'inspiration longtemps sous-estimée dans l'historiographie.⁷ Mais l'ambition d'ériger l'histoire en science est générale, malgré les désaccords des historiens français entre eux sur les détails de la méthode. La quête d'une méthode et d'une identité disciplinaire va engendrer, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, de nombreuses réflexions méthodologiques et philosophiques sur l'histoire.

La formation disciplinaire, autrement dit la création d'un esprit de corps scientifique, suscite le besoin d'une « mémoire culturelle académique ». Une telle mémoire sert à légitimer une discipline scientifique et à la doter d'une conscience d'unité disciplinaire en établissant une tradition à laquelle les novices doivent s'intégrer.⁸ Dans une mine d'exemples à suivre et parfois à ne pas suivre décrivant la « persona scientifique », cette mémoire se trouve exprimée

6 G. LINGELBACH, *Klio macht Karriere...*, *op. cit.*

7 Charles-Olivier Carbonell posait dans sa thèse que l'influence positiviste sur les historiens du dernier tiers du XIX^e siècle était négligeable. C'est pourquoi il créa la dénomination « école méthodique », voulant éviter celle d'« école positiviste ». Depuis, on a communément suivi cette interprétation. Néanmoins, Nathalie Richard et Isabel Noronha-Divanna ont montré récemment que ces historiens étaient profondément influencés par le positivisme. Voir : Nathalie RICHARD, *Histoire, histoire des sciences, histoire des sciences de l'homme*, Habilitation à diriger des recherches, Université Paris 1, 2009 ; I. NORONHA-DIVANNA, *Writing History in the Third Republic...*, *op. cit.* C'est pourquoi, dans ce texte, les termes « histoire positiviste », « histoire méthodique » et « histoire scientifique » seront utilisés comme synonymes, cette dernière désignation étant utilisée fréquemment par les historiens concernés eux-mêmes.

8 Pnina G. ABIR-AM et Clark A. ELLIOTT (éd.), *Commemorative Practices in Science. Historical Perspectives on the Politics of Collective Memory. Numéro spécial de : Osiris. A Research Journal Devoted to the History of Science and its Cultural Influences*, Ithaca, Cornell University, n° 14, 1999 ; Françoise WAQUET, *Les enfants de Socrate. Filiation intellectuelle et transmission du savoir, XVII^e-XX^e siècle*, Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque Albin Michel Histoire », 2008 ; Jochen ZWICK, « Akademische Erinnerungskultur. Wissenschaftsgeschichte und Rhetorik im 19. Jahrhundert. Über Emil Du Bois-Reymond als Festredner », in *Scientia Poetica : Jahrbuch für Geschichte der Literatur und der Wissenschaften*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1997, p. 120-139.

explicitement dans des albums de commémoration, des éloges funèbres pour de regrettés collègues ou des souvenirs de carrière de professeurs retraités. Ces récits tissent une sorte d'« histoire disciplinaire », dans laquelle une discipline actuelle sert de point de départ pour retracer les origines ; cette stratégie narrative ne diffère point de celle de l'historiographie nationale qui identifie les « ancêtres » de la nation.⁹ La science historique naissante du XIX^e siècle n'est en cela pas une exception. Il semble en effet que, malgré leurs divergences sur le plan méthodologique et sur celui du contenu de leur travail, nombre d'historiens de la jeune génération désignent Michelet comme leur principal ancêtre. Cela ne veut pas dire que l'œuvre de Michelet est une inspiration véritable pour tous les historiens des premières décennies de la Troisième République. Mais comme tous les historiens ne contribuent pas de façon égale à l'institution de la discipline, il n'est nul besoin d'inventorier la référence michelétienne – ou son absence – chez tous les membres de la profession. Il est néanmoins possible d'évaluer le poids de cette référence en retraçant la façon dont les chefs de file de cette nouvelle histoire académique ont érigé celui-ci en historien canonique.

Toutefois, cette histoire scientifique ainsi que l'idéal d'impartialité lui correspondant semblent rompre avec la tradition historique des deux premiers tiers du XIX^e siècle que Michelet avait suivie, et les historiens scientifiques partagent eux-mêmes ce sentiment de rupture. Ainsi, Monod déclare en 1876 que « le dix-neuvième siècle est le siècle de l'histoire », et ajoute que « [l]es progrès accomplis jusqu'ici n'ont [...] fait que mettre en lumière les conditions d'une investigation vraiment scientifique, et cette investigation commence seulement ».¹⁰ Plus tard, Charles Seignobos situe le renouvellement scientifique des études historiques aux alentours du milieu du siècle.¹¹ Cette discontinuité perçue complice sérieusement l'évaluation de la mémoire culturelle académique dans laquelle la continuité disciplinaire est accentuée, et en conséquence la position-clé de Michelet dans cette mémoire.

En effet, le renouvellement de l'histoire avait déjà commencé dans les années 1820, avec les premières publications des historiens romantiques, et avait connu une accélération remarquable sous le régime du ministre-historien François Guizot.¹² L'instauration du Comité des travaux historiques en 1834 amorce la professionnalisation de l'histoire, ainsi que la tradition de stimulation gouverne-

9 Stefan COLLINI, « « Discipline History » and « Intellectual History », Reflections on the Historiography of the Social Sciences in Britain and France », *Revue de synthèse*, 109, 1988, p. 387-399.

10 Gabriel MONOD, « Du progrès des études historiques en France depuis le XVI^e siècle », *Revue historique*, n^o 1, 1876, p. 27 et 35.

11 Charles-Victor LANGLOIS et Charles SEIGNOBOS, *Introduction aux études historiques*, Paris, Hachette, 1898, p. 261-263.

12 P. DEN BOER, *Une histoire des historiens français...*, *op. cit.*, p. 84-104.

mentale des études historiques par la subvention d'une infrastructure. Pourtant, il est évident que les grands ouvrages sur l'histoire nationale ou révolutionnaire, souvent écrits par des hommes politiques au chômage et imprégnés des convictions politiques de leurs auteurs, ne ressemblent pas aux monographies basées sur des recherches approfondies d'archives des historiens scientifiques. C'est pourquoi on a communément divisé l'historiographie française du XIX^e siècle en deux écoles – l'école dite « romantique » et l'école méthodique – considérées comme totalement indépendantes et irréconciliables l'une de l'autre, et qui au XX^e siècle seraient relayées par une troisième, celle des *Annales*.¹³ Malgré sa pertinence intuitive, ce schéma obscurcit l'affaire plus qu'il ne l'éclaire, car il pousse les historiographes à voir dans l'histoire méthodique à tous les niveaux la négation de l'histoire romantique. Il reprend ainsi les affirmations des historiens méthodiques sur la nouveauté de leur travail sans les remettre en question et sans élucider le paradoxe, à savoir que ces mêmes historiens ont aussi été les auteurs de l'histoire disciplinaire selon laquelle leur travail s'insère dans une tradition plus longue. Et au fond il rend incompréhensible toute référence au Michelet « romantique » chez des historiens de la génération suivante. Force est néanmoins de constater que cette référence reste très présente. C'est pourquoi il semble plus salubre de renoncer à ce schématisme dans la question qui nous occupe ici.

Il est ainsi difficile d'estimer la place que l'histoire positiviste a eu dans la cité républicaine après 1870, car cela a pour effet d'exclure toute position intermédiaire que les historiens pourraient prendre entre désintéressement scientifique et instrumentalisation politique. Cependant, quoique les historiens méthodiques aient tous vanté une histoire impartiale voire objective, ils l'ont généralement motivé par intérêt civique. D'ailleurs, la république, d'après les mots de Pierre Rosanvallon, étant elle-même une histoire, elle ne peut se passer des historiens.¹⁴ Il serait excessif d'accuser, comme le fait Charles-Olivier Carbonell, la *Revue historique* d'être une « revue de combat » protestante et républicaine, simplement à cause de la diversité d'appartenance religieuse et politique des historiens qui y écrivent.¹⁵ Mais on ne peut nier que les méthodiques n'ont pas voulu faire de l'histoire une science pour la détourner de l'espace public

13 Ce schéma se trouve, par exemple, à la base de : Christian DELACROIX, François DOSSE et Patrick GARCIA, *Les courants historiques en France. XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2007 et : André BURGUIÈRE, *L'école des Annales. Une histoire intellectuelle*, Paris, Odile Jacob, 2006, mais aussi de : C.-O. CARBONELL, *Histoire et historiens. La mutation idéologique des historiens français...*, *op. cit.* et : I. NORONHA-DIVANNA, *Writing History in the Third Republic...*, *op. cit.*

14 Pierre ROSANVALLON, *Pour une histoire conceptuelle du politique. Leçon inaugurale au Collège de France faite le jeudi 28 mars 2002*, Paris, Seuil, 2003, p. 17.

15 Charles-Olivier CARBONELL, « La naissance de la *Revue historique*. Une revue de combat 1876-1885 », *Revue historique*, n^o 518, 1976, p. 331-351.

et l'enfermer dans l'enceinte de l'université. Par contre, les patrons de l'histoire méthodique considèrent l'impartialité de l'histoire comme une condition à sa fonction publique.¹⁶ Notamment dans un régime républicain, où les débats d'opinions sont l'essence de la vie publique, l'impartialité de l'histoire est nécessaire pour éviter de devenir l'enjeu des intérêts des partis. Ainsi, l'impartialité scientifique est synonyme d'engagement civique.

C'est que la naissance de la conscience historique moderne au tournant du XVIII^e et du XIX^e siècle a changé mais n'a pas annihilé la fonction de l'histoire comme domaine de réflexion morale et politique.¹⁷ Le régime moderne d'historicité, qui se caractérise par le sens de différence irréductible entre le présent et le passé, exclut désormais une conception de l'histoire comme *magistra vitae* ou fournisseur d'exemples concrets pour la vie.¹⁸ Mais en même temps, l'historisation de la vie entière, ainsi que la conscience de rupture avec le passé consécutive de la Révolution, soulignent l'urgence l'étude du passé. En France, c'est surtout depuis la monarchie de Juillet, quand les historiens-politiciens sont à l'apogée de leur pouvoir, que les gouvernements investissent des sommes considérables pour l'investigation de l'histoire nationale.¹⁹ C'est dans ce cadre que Michelet, nommé chef de la section historique des archives du royaume, déploie de grands efforts d'inspection des archives à travers tout le pays. Non seulement l'étude de l'histoire est souvent une méditation sur l'expérience révolutionnaire et une école de réflexion politique, mais elle est aussi considérée – à l'instar de tous les pays européens – comme un outil indispensable pour la construction d'une identité nationale fondée sur un passé commun.²⁰ Parallèlement à la for-

16 Par exemple : G. MONOD, « Du progrès des études historiques en France depuis le XVI^e siècle », ..., *op. cit.*, p. 38.

17 Sur la naissance de la conscience historique moderne en Europe : Peter FRITZSCHE, *Stranded in the Present. Modern Time and the Melancholy of History*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 2004 ; François HARTOG, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, coll. « La librairie du XXI^e siècle », 2003. Reinhart KOSELLECK, « Geschichte », in OTO BRUNNER, Werner CONZE et Reinhart KOSELLECK (éd.), *Geschichtliche Grundbegriffe. Historisches Lexicon zur politisch-sozialen Sprache in Deutschland*, vol. 2, Stuttgart, Ernst Klett, 1975, p. 593-717 ; Reinhart KOSELLECK, « Historia magistra vitae », in Reinhart KOSELLECK, *Vergangene Zukunft. Zur Semantik geschichtlicher Zeiten*, Frankfurt am Main, Suhrkamp Verlag, coll. « Theorie », 1979, p. 38-66.

18 Reinhart KOSELLECK, « Historia magistra vitae » ..., *op. cit.* ; F. HARTOG, *Régimes d'historicité*..., *op. cit.*, p. 84-107.

19 P. DEN BOER, *Une histoire des historiens français*..., *op. cit.*, p. 84-104.

20 Sur l'histoire comme réflexion sur la Révolution : P. FRITZSCHE, *Stranded in the Present. Modern Time and the Melancholy of History*..., *op. cit.* ; Peter FRITZSCHE, « The Melancholy of History. Disenchantment and the Possibility of Narrative after the French Revolution », in Lotte JENSEN, Joep LEERSSEN et Marita MATHIJSEN (éd.), *Free Access to the Past. Romanticism, Cultural Heritage and the Nation*, Leyde, Brill, 2010, p. 3-19. La littérature récente sur l'histoire comme outil pour la construction d'une identité nationale est énorme. Il s'agit notamment des recueils issus du grand projet de l'European Science Foundation « Representations of the Past. The Writing of National Histories in Europe », dont : Stefan BERGER et Chris LORENZ (éd.), *The*

mation des états-nations, l'histoire nationale prospère au XIX^e siècle sur tout le continent: des chercheurs studieux épiluchent les archives dès lors plus accessibles qu'aux siècles précédents et lancent de grands projets de publication des sources de l'histoire nationale pour attester de l'ancienneté et en même temps de la légitimité de leurs nations. Puis, ce sont les maîtres d'école qui répandent dans tous les pays du continent cette histoire nationale dans le but de susciter, pour les jeunes générations, le sentiment d'appartenance à la nation. Pourtant, à ces tâches publiques de l'histoire s'ajoute, dans cette France post-révolutionnaire, une autre plus fondamentale, celle du lieu de découverte de la morale. L'enjeu ultime de la Révolution est que l'homme a le droit d'instituer lui-même ses lois et d'organiser la vie en société. Or, si la morale est le produit de l'histoire, la cité a besoin d'historiens qui révèlent cette histoire. Dans la république qui s'instaure après 1870, l'étude historique devient, encore plus que cela avait été le cas sous les régimes précédents, un outil heuristique nécessaire pour savoir se conduire dans l'espace public et prendre les décisions politiques.

Bien loin d'être une activité autonome, l'écriture de l'histoire est pour les positivistes une action civique. C'est pourquoi en France la recherche en histoire a toujours comme finalité l'enseignement.²¹ La continuité y est beaucoup plus grande qu'ailleurs en Europe entre le travail érudite à l'intérieur des établissements scientifiques et celui de vulgarisation dans les manuels scolaires et les éditions populaires. Lavissee, professeur à la Sorbonne dont surtout les manuels scolaires nous sont restés, et Monod, bien connu comme maître de la méthode critique mais qui a aussi rédigé plusieurs ouvrages didactiques, font tous les deux partie d'un milieu où science, didactique, morale et politique s'entremêlent sans arrêt et sont au service l'une de l'autre.²² Cette configuration, qui démarre sous le ministère de Guizot, et dont Duruy pose des jalons essentiels, s'épanouit vraiment pendant la période opportuniste, dans les années qui suivent la mort de Michelet. Ce n'est qu'en observant le développement de la science historique à l'intérieur de ce contexte que la présence de la référence michelétienne dans l'historiographie deviendra compréhensible.

Contested Nation. Ethnicity, Class, Religion and Gender in National Histories, Basingstoke, Palgrave Macmillan, coll. « Writing the Nation », 2008 ; Stefan BERGER et Chris LORENZ (éd.), *Nationalizing the Past. Historians as Nation Builders in Modern Europe*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, coll. « Writing the Nation », 2010. Pour la France, où l'étude de ce sujet s'est développée en grande partie en dehors du débat scientifique européen, il faut mentionner surtout : Laurent AVEZOU, *Raconter la France. Histoire d'une histoire*, Paris, Armand Colin, 2008 ; Sylvain VENAYRE, *Les origines de la France. Quand les historiens racontaient la nation*, Paris, Seuil, 2013.

²¹ Antoine PROST, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 1996, passim.

²² Pour Lavissee, voir le chapitre 7.

Gabriel Monod, chef de l'école méthodique

La référence à Michelet se retrouve d'abord dans les écrits de Monod, qui peut être considéré comme l'un des chefs de l'école méthodique. Et c'est précisément en raison de sa position dominante dans la discipline historique que l'évocation de l'historien romantique importe autant. Ayant suivi un parcours assez inhabituel, sans jamais obtenir de doctorat, Monod n'est pas au premier abord un candidat évident pour ce rôle. Issu d'une famille protestante et cosmopolite, il part en Italie après son admission à l'agrégation pour se perfectionner en histoire.²³ Il visite des bibliothèques et développe son goût pour l'art et la musique Wagner en particulier en fréquentant le salon de Malwida von Meysenbug à Florence. Cette femme indépendante, qui, pour échapper dans son pays natal de Hesse-Cassel à des poursuites pour cause de radicalisme politique, s'était réfugiée à Londres et y fréquentait le milieu d'exilés politiques socialistes, démocrates et anarchistes. Elle avait alors la tutelle des trois enfants du révolutionnaire russe Alexandre Herzen qu'elle avait amenés à Florence, ville qu'elle jugeait plus adaptée à une éducation culturelle. Est-ce par le biais d'une rencontre avec l'étudiant en médecine Alexandre Herzen fils dans un restaurant estudiantin ou par une éventuelle lettre de recommandation de Michelet que Monod entre en contact avec ce petit cénacle n'est pas établi. Toujours est-il qu'il y rencontre la jeune Olga, âgée de seize ans, et qu'en 1873 ils se marient, malgré les réserves des familles.

Auparavant, Monod avait passé en 1868 encore une année en Allemagne, où il avait étudié d'abord à Berlin, auprès du vétéran de l'histoire Leopold von Ranke, et à Göttingen, auprès de Georg Waitz qui l'initie à la paléographie et la recherche méthodique des sources du haut moyen âge. Bien que son séjour auprès des « mandarins » à Berlin le déçoive, jugeant morne et sclérosé le climat scientifique qu'il y trouve, il retiendra toute sa vie l'exemple à la fois scientifique et moral de Waitz.²⁴ De retour en France, Duruy lui propose de venir enseigner à la nouvelle École pratique des hautes études, où il importe le système du séminaire d'Outre-Rhin pour l'enseignement de la méthode historique. Avec

23 Pour la biographie de Monod : Gertrud QUACK, *Gabriel Monod, 1844-1912. Studien zu seinem Werden*, Berlin, Ebering, coll. « Denkform und Jugendreihe », n° 2, 1931 ; Benjamin HARRISON, *Gabriel Monod and the Professionalization of History in France, 1844-1912*, thèse de doctorat inédite, University of Wisconsin, 1972 ; Rémy RIOUX, *Gabriel Monod. Visions de l'histoire et pratique du métier d'historien, 1882-1912*, mémoire de maîtrise, Université Paris 1, 1990 ; Jacques LE RIDER, *Malwida von Meysenbug, 1816-1903. Une Européenne du XIX^e siècle*, Paris, Bartillat, 2005, p. 301-352.

24 Voir : Gabriel MONOD, *À monsieur et madame Jules Roy, 30 septembre 1878-1903*, Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1903. Monod utilise la qualification « mandarins » dans une lettre à Michelet écrit de Berlin : « Gabriel Monod à Jules Michelet, Berlin, 8 février 1868 », Y. POTIN éd., in *Ibid.*, « Les fantômes de Gabriel Monod. Papiers et paroles de Jules Michelet, érudit et prophète », *Revue historique*, n° 664, 2012, p. 832.

ses élèves, il étudie les sources des VII^e et VIII^e siècles, parmi lesquelles l'*Historia francorum* de Grégoire de Tours, suivant les méthodes philologiques qu'il avait apprises de Waitz. De ce travail d'érudition résultent deux volumes d'*Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*, qui forgent une réputation de médiéviste consciencieux à Monod.²⁵

Sa position de chef d'école, Monod ne l'obtient cependant pas seulement par son enseignement méthodique, mais surtout parce qu'il fonde, en 1876, la *Revue historique*. Jusqu'à sa mort en 1912, Monod est dans la pratique le directeur unique de cette revue et en détermine l'orientation. Sa contribution principale consiste à remplir le « bulletin historique », rubrique d'actualités de la discipline.²⁶ Elle comporte des comptes rendus de livres, dont l'accent porte sur la dimension méthodologique, mais aussi des discussions concernant la politique de l'enseignement de l'histoire. Monod se présente ainsi comme le patron de la discipline et comme son chroniqueur, c'est-à-dire l'auteur de l'histoire canonique de la discipline de l'histoire. Le célèbre article d'ouverture du premier numéro de la revue, désigné parfois comme le « manifeste de l'école méthodique », peut être considéré comme une étude historiographique de plein droit.²⁷ Monod y fait précéder la présentation de la mission de la nouvelle revue par un bilan de la production historique en France depuis le XVI^e siècle. Un bilan légèrement positif, car l'histoire avait fait, selon Monod, de grands pas depuis le début du siècle et pouvait se baser sur la forte tradition érudite des siècles précédents. Mais en même temps la discipline historique n'en était encore qu'à ses premiers balbutiements, car l'écart entre la recherche méthodique érudite et l'écriture littéraire de l'histoire avait longtemps été énorme en France. Ainsi, les historiens français ne se sont que récemment mis à l'analyse systématique du passé en utilisant l'étude critique des sources. En conséquence, il est encore trop tôt pour parler de larges synthèses historiques.²⁸

La recherche méthodique doit garantir, selon Monod, l'impartialité du récit historique. Comme ses comptes rendus le montrent, cette valeur a une grande importance pour lui, car elle permet de faire de l'histoire une science véritable en la libérant du débat politique. Elle implique en plus que les phénomènes historiques doivent être jugés selon les normes de leur temps au lieu d'être vus

25 Gabriel MONOD, *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne. Première partie : Introduction, Grégoire de Tours, Marius d'Avenches*, Paris, A. Frank, coll. « Bibliothèque de l'EPHE », 1872 ; Gabriel MONOD, *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne. Seconde partie : La compilation dite de « Frédégaire »*, Paris, A. Frank, coll. « Bibliothèque de l'EPHE », 1885.

26 Alice GÉRARD, « Histoire et politique. La *Revue historique* face à l'histoire contemporaine 1885-1898 », *Revue historique*, n° 518, 1976, p. 353-405.

27 Ce texte est appelé manifeste dans : C. DELACROIX, F. DOSSE et P. GARCIA, *Les courants historiques en France. XIX^e-XX^e siècle....*, *op. cit.*, p. 117.

28 G. MONOD, « Du progrès des études historiques en France depuis le XVI^e siècle »..., *op. cit.*, p. 34.

à travers le prisme des passions du moment.²⁹ Ainsi est-il possible de discuter sereinement des thèses de quiconque dont on ne partage pas les opinions politiques personnelles. Pourtant, ces idées, empruntées à l'historisme allemand, ne sont pas seulement jaillies d'une conscience de l'altérité du passé, mais naissent aussi des convictions politiques de Monod. Cela saute aux yeux dans une de ses premières démonstrations de cette impartialité historique : la brochure pas vraiment historique, intitulée *Allemands et Français*, qui relate ses expériences de la guerre de 1870, où il s'était engagé comme ambulancier volontaire. Dans ce texte, il rend compte de ce qu'il a vu au front et de ses réflexions sur le pays devenu ennemi où il a vécu naguère. Certes trop nuancé pour l'époque, car aucun des deux camps n'y est épargné, le texte va faire de Monod, pour la première fois de sa vie, l'objet d'une polémique publique, qui d'ailleurs aura des retentissements beaucoup plus tard.³⁰ Malgré sa critique et de l'esprit militariste de l'élite allemand et de la fatuité fatale des dirigeants français, Monod se déclare patriote. Il y montre néanmoins des sentiments mitigés quant au nouveau régime bien qu'il ait des sympathies républicaines affirmées et qu'il se félicite que la défaite de l'Empire signifie aussi, autrement qu'en 1815, la faillite de la légende napoléonienne. C'est qu'il craint à la fois que la nouvelle élite républicaine continue à se comporter comme celle de l'Empire, et que le pays se jette dans une nouvelle expérience révolutionnaire néfaste.

Mais ce qui était en 1872 faute de mieux une adhésion devient bientôt un ralliement par conviction quand la république sort à la fin des années 1870 d'une longue période d'incertitude et que s'établit un régime stable et modéré.³¹ Proche de Jules Ferry, dont il va soutenir activement la politique d'enseignement, Monod se révèle un républicain convaincu mais prudent.³² « Le véritable historien », écrit-il dans son article d'ouverture de la *Revue historique*, « est celui qui, s'élevant au-dessus de ces partis pris passionnés et exclusifs, concilie tout ce qu'il y a de légitime dans l'esprit conservateur avec les exigences irrésistibles du mouvement et du progrès ».³³ Ainsi, l'impartialité apparaît comme une disposition politique et la volonté de juger le passé d'après ses propres normes

29 *Ibid.*, p. 36 ; Gabriel MONOD, « Bulletin historique », *Revue historique*, n° 2, 1876, p. 571-572 ; Gabriel MONOD, « Bulletin historique », *Revue historique*, n° 32, 1886, p. 128.

30 Gabriel MONOD, *Allemands et Français. Souvenirs de campagne. Metz, Sedan, La Loire*, Paris, Sandoz et Fischbacher, 1872. Il proclame explicitement son impartialité : *Ibid.*, p. 8. La deuxième édition de la même année contient un avant-propos dans lequel Monod discute les réactions sur son livre.

31 Sur cette transformation politique de Monod, voir particulièrement : R. RIOUX, *Gabriel Monod. Visions de l'histoire et pratique du métier d'historien, 1882-1912...*, *op. cit.*, p. 79-91.

32 Voir par exemple : Gabriel MONOD, « Bulletin historique », *Revue historique*, n° 19, 1882, p. 378.

33 G. MONOD, « Du progrès des études historiques en France depuis le XVI^e siècle... », *op. cit.*, p. 38.

comme la marque d'un réformisme proche du régime opportuniste. L'historien impartial serait alors capable d'enseigner à ses contemporains une attitude morale et politique appropriée à leur époque.³⁴ En même temps, l'impartialité est pour Monod une valeur éminemment républicaine, car ce régime exige que les citoyens disposent d'assez de sens critique pour pouvoir participer à la vie politique. L'introduction de la méthode critique en histoire et les réformes de l'enseignement servent ainsi le même but ultime : le redressement moral en vue de la vie dans la cité. C'est dans les années 1890, lorsqu'éclate l'affaire Dreyfus, que Monod se sent obligé d'explicitier les conséquences politiques de ses convictions historiographiques. Dans ce pays déchiré, l'impartialité devient elle-même une forme de partialité forcée. Cette mise en cause des principes sur lesquelles repose son travail occasionne chez Monod une nouvelle réflexion sur l'œuvre de Michelet.

Or quelques années auparavant, sa méthode historique l'a mené à une polémique virulente avec son collègue médiéviste Numa Denis Fustel de Coulanges qui aura une postérité très longue dans l'historiographie française.³⁵ En 1886 Monod publie un article sur un épisode de l'*Historia francorum* de Grégoire de Tours dans lequel il critique l'interprétation que Fustel dans son *Histoire des institutions mérovingiennes* avait donné de ce même texte. Ce dernier réagit dans la catholique et légitimiste *Revue des questions historiques* prenant comme cible la méthode dite « comparative » de Monod en l'opposant à la méthode « analytique » héritée de la tradition érudite française.³⁶ Selon lui, plutôt que de confronter des sources diverses pour les expliquer les unes par les autres, comme l'a fait Monod avec le récit de Grégoire et la loi salique, il s'agit d'analyser mot à mot le texte d'une source. Mais au-delà de ces différences méthodologiques se trouve encore un autre enjeu : la question nationale. La méthode que défend Fustel de Coulanges est présentée par lui comme une méthode française, par opposition à la méthode « allemande » de Monod. Et cette méthode le conduit à nier le caractère violent des invasions barbares en prônant que

34 Sur ce même sujet : A. GÉRARD, « Histoire et politique. La *Revue historique* face à l'histoire contemporaine 1885-1898 »... *op cit.*, p. 359 ; Nathalie RICHARD, « L'histoire en France (1876-1896). Les fondements idéologiques d'une réussite institutionnelle », in Marie-Louise PELUS-KAPLAN (éd.), *Unité et globalité de l'homme. Des humanités aux sciences humaines*, Paris, Syllepse, 2006, p. 53-78.

35 François HARTOG, *Le XIX^e siècle et l'histoire. Le cas Fustel de Coulanges*, Paris, Seuil, coll. « Points. Histoire », 2001, p. 104-113 ; Patrick J. GEARY, « Gabriel Monod, Fustel de Coulanges et les « aventures de Sichaire ». La naissance de l'histoire scientifique au XIX^e siècle », in Dominique BARTHÉLEMY, François BOUGARD et Régine LE JAN (éd.), *La vengeance, 400-1200*, Rome, École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », n° 357, 2006, p. 87-99.

36 Gabriel MONOD, « Les aventures de Sichaire. Commentaires des chapitres XLVII du livre VII et XIX du livre IX de Grégoire de Tours », *Revue historique*, n° 31, 1886, p. 259-290 ; Fustel DE COULANGES, « De l'analyse des textes historiques », *Revue des questions historiques*, n° 41, 1887, p. 5-35.

les Francs s'étaient progressivement assimilés à la population gallo-romaine, et qu'ainsi leur descendance germanique n'a pas d'importance dans l'histoire française ultérieure. Ainsi Fustel prend position dans un débat, datant du XVIII^e siècle et remis à l'ordre du jour par l'abbé Dubos et Augustin Thierry, sur l'origine du peuple français et sur la question de savoir si la féodalité est d'origine germanique.³⁷ Dans ce débat, redevenu urgent après la défaite de 1870, tous ceux qui insistent sur l'influence franque dans l'histoire française se comptent comme partisans de la thèse dite « germanique ». En employant un texte germanique pour expliquer celui de Grégoire, Monod se rangeait implicitement de ce côté. Malgré les déclarations des deux adversaires que leur controverse n'a qu'un caractère scientifique, leurs avis semblent inspirés en partie par leurs positions vis-à-vis de l'Allemagne. Vingt ans plus tard, Charles Maurras, attaquant la position dominante de Monod dans le monde académique français, saisira la possibilité d'une récupération politique commode de ce conflit. Ce sera en même temps une façon de contester indirectement l'héritage michelétien imbriqué dans l'historiographie académique.³⁸

Michelet, père intellectuel de Monod

Monod est de loin l'historien qui a investi le plus de temps et d'énergie jusqu'à en faire une obsession à l'étude de la vie et des œuvres de Michelet. Ce rapprochement de l'histoire critique et de l'admiration pour Michelet dans une même personne a jusqu'ici dérangé beaucoup d'historiographes. La plupart voient la présence michelétienne dans la vie de Monod comme une sorte de fantôme, une anomalie qu'ils désignent comme telle par manque de véritable explication. Ils renvoient aux « complexités » ou aux côtés « ambigus, voire déroutants » de la personne de Monod à cause de cet intérêt qu'il porte à Michelet, intérêt qui le rend en même temps non pertinent pour l'histoire de la discipline historique.³⁹ Cette incompréhension provient de la division de l'historiographie moderne en trois écoles successives et distinctes : pour sauver la validité de cette typologie traditionnelle, la référence au « romantique » Michelet dans l'œuvre du « métho-

37 S. VENAYRE, *Les origines de la France...*, *op. cit.*, p. 17-33.

38 Voir le chapitre 6.

39 Citation de : Alain CORBIN, « La *Revue historique*. Analyse du contenu d'une publication rivale des *Annales* », in Charles-Olivier CARBONELL et Georges LIVET (éd.), *Au berceau des Annales: Le milieu strasbourgeois, l'histoire en France au début du XX^e siècle. Actes du colloque de Strasbourg (11-13 Octobre 1979)*, Toulouse, Presses de l'Institut d'études politiques de Toulouse, 1983, p. 130. Le même raisonnement se trouve aussi dans : C.-O. CARBONELL, *Histoire et historiens. La mutation idéologique des historiens français...*, *op. cit.*, p. 426 ; et au fond aussi dans : I. NORONHA-DI VAINA, *Writing history in the Third Republic...*, *op. cit.*, p. 106.

dique » Monod devrait être écartée.⁴⁰ Or, lorsqu'on étudie l'historien Monod en soi, il apparaît que l'historiographie michelétiste est l'une des bases sur laquelle il se fonde pour développer ses réflexions la méthode et la finalité du travail d'historien. Cette pensée nuancée mais tout à fait cohérente, évitant à la fois les vanités d'une érudition trop poussée et les fantasmagories d'un récit sans base solide, comporte même le noyau d'une histoire englobante qui rapproche la sociologie et l'histoire des mentalités des débuts du XX^e siècle.

Né en 1844, Monod est trop jeune pour avoir suivi les cours de Michelet au Collège de France. Il ne peut donc pas être considéré son élève. Il était l'un de ces jeunes gens qui consultait le vieux maître car il se sentait opprimé par l'enseignement de l'École normale et la société du Second Empire en général, jugés mornes et étriqués. Avant de frapper à la porte de Michelet, ce protestant, qui était en train de perdre la foi, avait cru avoir trouvé, en la personne de l'évêque orléanais Félix Dupanloup, prêchant un renouveau spirituel à travers l'enseignement, un directeur de conscience, mais celui-ci le déçoit très vite.⁴¹ En revanche, auprès de l'historien illustre et vieux meneur de la jeunesse républicaine, Monod rencontre beaucoup de bienveillance. Il développe vite une sympathie filiale pour Michelet et, dans une lettre de 1868, lui attribue, le fait de lui avoir inspiré sa vocation d'historien.⁴² « Je viens d'achever votre livre », écrit-il depuis Berlin ; « [j]e l'ai lu comme il faut le lire, en élève, et, aussi, j'allais dire, en fils ». ⁴³ Cependant, de la correspondance des deux historiens, il ne nous reste que peu de traces, peut-être parce que Monod les a ultérieurement fait disparaître des archives de Michelet.⁴⁴ Leur amitié s'affirme quand Monod s'installe en 1868 dans le même immeuble que Michelet au 76 de la rue d'Assas. Cette relation personnelle, presque familiale, aura eu la vie longue, se perpétuant même posthument quand Monod obtient la gestion des archives personnels de Michelet après la mort de sa veuve en 1899. Ainsi Monod peut, depuis cette date, accéder de façon presque illimitée à la masse de papiers de l'historien romantique. Pendant les dernières années de sa vie, la mémoire de Michelet tourne à l'obsession chez Monod : non seulement il conserve ces papiers dans son cabinet de travail, et même sous le lit matrimonial dans sa « Villa Amiel » à

40 C'est pourquoi Olivier Lévy-Dumoulin n'arrive finalement pas à résoudre les difficultés qu'il rencontre à comprendre la relation entre Monod et Michelet. Olivier LÉVY-DUMOULIN, « Les « Écoles historiques » à l'épreuve de Gabriel Monod. Un historien célébré et méconnu », *Revue historique*, n° 664, 2012, p. 789-801.

41 Gabriel MONOD, *Souvenirs d'adolescence. Mes relations avec Mgr. Dupanloup*, Paris, Fischbacher, 1903.

42 « Gabriel Monod à Jules Michelet, Berlin, 8 février 1868 », Y. POTIN (éd.), p. 832.

43 *Ibid.*

44 Y. POTIN, « Les fantômes de Gabriel Monod. Papiers et paroles de Jules Michelet, érudit et prophète »,... *op. cit.*, p. 831. En annexe de cet article, Yann Potin a publié un dossier de lettres retrouvées.

Versailles, qu'il appelle son « nid », mais il se jette aussi dans un travail colossal de dépouillement et de classement de ces papiers qui ne sera jamais achevé.⁴⁵

Monod publie cependant plusieurs ouvrages sur son devancier avant d'avoir accès à ses archives : en 1875, un an après la mort de Michelet, il devient son premier biographe et de 1893 à 1899 il est le rédacteur de ses *Œuvres complètes* publiées chez Flammarion.⁴⁶ Dans l'introduction de son premier ouvrage sur Michelet, Monod justifie son travail en caractérisant sa relation personnelle avec l'historien défunt. L'œuvre de Michelet ne doit pas, selon Monod en 1875, être jugé selon les critères de l'histoire méthodique, ni servir d'exemple à la nouvelle génération d'historiens. Pour Monod, Michelet a été un père, c'est-à-dire, une figure paternelle admirée et même aimée : « La vocation qui m'a poussé vers les études historiques, c'est à lui que je la dois. [...] Aussi le sentiment que j'éprouve pour lui n'est-il pas celui du disciple pour un maître dont il adopte les doctrines, suit la méthode et continue l'œuvre ; c'est un sentiment moins étroit, plus profond et aussi plus tendre, une sorte de reconnaissance filiale envers celui chez qui j'ai toujours trouvé de nobles encouragements ».⁴⁷

L'usage de la métaphore du père est ici très significative. Elle rappelle non seulement la lettre de Monod à Michelet du 8 février 1868, mais indique aussi le caractère intime de la relation entre Monod et Michelet, qui, après avoir enterrer prématurément ses trois enfants, restait sans descendance. Elle relève également du domaine de la mémoire culturelle académique : aux efforts pour obtenir une position institutionnelle assurée, pour créer une méthode uniforme et reconnaissable et de se donner un esprit de corps de la discipline s'ajoute le besoin de construire une généalogie de la « famille » des membres de la profession.⁴⁸ Chaque discipline scientifique a ainsi ses « pères », dont les portraits ornent les couloirs des instituts de recherche ou dont les salles de cours ont

45 Bibliothèque de la Sorbonne, Paris, Fonds Victor Cousin, ms. 286 : Correspondance de la Marquise Arconati-Visconti, Correspondance avec Monod, 1907-1909 : « Gabriel Monod à la Marquise Arconati-Visconti, 24 mai 1908, n° 5912-5913 » : « Il faut que vous ayez au moins une idée de notre nid, du grenier où sont mes livres et mes Papiers Michelet ». Voir aussi : Éric FAUQUET, « De l'utilité de la connaissance de l'histoire du fonds Michelet, pour sa consultation », in Henry DE SURIREY DE SAINT-RÉMY, Henry LOUVET et Éric FAUQUET (éd.), *Constitution d'un patrimoine parisien*, Paris, Bibliothèque historique de la ville de Paris, 1980, p. 67-75.

46 Jules MICHELET, *Œuvres complètes*, 40 vol., Gabriel MONOD éd., Paris, Flammarion, 1893-1899. Voir le chapitre précédent pour cette édition.

47 Gabriel MONOD, *Jules Michelet*, Paris, Sandoz et Fischbacher, 1875, p. 7.

48 Pour l'étude de « pères de l'histoire » dans divers pays européens : Herman PAUL, « Introduction : Fathers of History », *Storia della Storiografia*, n° 59-60, 2011, p. 224-230 ; Herman PAUL, « Fathers of History. Metamorphoses of a Metaphor », *Storia della Storiografia*, n° 59-60, 2011, p. 251-267 ; Herman PAUL, « Voorbeeld en voorganger. Robert Fruin en Godefrid Kurth als vaders van de geschiedwetenschap », *BMGN. The Low Countries Historical Review*, 126, 2011, p. 30-53 ; Stefan BERGER, « « Fathers » and their Fate in Modern European National Historiographies », *Storia della Storiografia*, n° 59-60, 2011, p. 231-250. Ces auteurs ne semblent pas connaître l'ouvrage de Françoise Waquet sur la « filiation intellectuelle » dans les sciences au sens large : F.

pris les noms. Monod, se posant en chef d'école, nomme alors Michelet l'ancêtre de la discipline en le reconnaissant comme père intellectuel personnel. Les ancêtres étant des figures du passé, il n'est nécessaire de leur donner une fonction d'exemple dans la pratique scientifique actuelle.⁴⁹ De même, la métaphore du père offre à Monod la possibilité de reconnaître sa dette envers Michelet et de se distancier en même temps de son œuvre et de sa méthode en les rejetant comme dépassés. « Michelet n'a pas formé plus d'élèves par ses livres que par son enseignement », déclare-t-il ; « [i]l a laissé des chefs-d'œuvre à admirer, il n'a pas laissé de modèles à imiter. [...] Il n'a pas la précision scientifique, la méthode, l'unité de plan et d'idées qui sont nécessaires pour devenir le chef d'une école historique ». ⁵⁰ Ainsi, Monod lui ôte toute influence réelle sur son propre travail d'historien. Michelet est donc un père, parce qu'il ne peut être un exemple.

Sans arrêt Monod se rapproche et se distancie de Michelet, le rend actuel et inactuel à la fois ; cette oscillation entre ces deux positions, Monod l'adopte dans sa *Revue historique*, qui commence à paraître quelques mois à peine après sa première publication sur Michelet.⁵¹ Un mois après l'enterrement civil de Michelet au Père-Lachaise, Monod y insère des fragments inédits d'un cours de l'historien à l'École normale en y ajoutant une introduction de sa main.⁵² Michelet est alors, dès la première année de sa parution, présent dans les pages de la *Revue historique*. Pour reconstituer ce cours à partir de notes que deux étudiants avaient suivi pendant deux années différentes, Monod fait usage de la méthode philologique rigoureuse qu'il applique aussi dans ses propres travaux sur des sources mérovingiennes. L'élaboration de ce cours ne diffère guère de son étude de l'*Historia francorum* de Grégoire de Tours.⁵³ C'est pourquoi l'incorporation dans la revue scientifique de ces textes micheléliens dont Monod juge qu'« [i]l serait pédantesque et inutile de les critiquer à quarante ans de distance » peut être également interprétée comme un hommage à un prédécesseur et comme une publication ordinaire de source historique.⁵⁴ Monod, quant à lui,

WAQUET, *Les enfants de Socrate. Filiation intellectuelle et transmission du savoir, XVII^e-XXI^e siècle ...*, op. cit.

49 H. PAUL, « Voorbeeld en voorganger »... op. cit.

50 G. MONOD, *Jules Michelet...*, op. cit., p. 9-11.

51 Sur l'actualité et l'inactualité simultanée dans la présence de Michelet dans la *Revue historique*, voir : Y. POTIN, « Les fantômes de Gabriel Monod. Papiers et paroles de Jules Michelet, érudit et prophète »..., op. cit., p. 819-825.

52 Jules MICHELET, « Notes et fragments de Michelet sur les empereurs romains », Gabriel MONOD (éd.), *Revue historique*, n° 2, 1876, p. 151-171.

53 G. MONOD, *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne. Première partie : Introduction, Grégoire de Tours, Marius d'Avenches...*, op. cit.

54 Gabriel MONOD, « Introduction », in J. MICHELET, « Notes et fragments de Michelet sur les empereurs romains », ... op. cit., p. 152.

se présente ici comme un historiographe. Mais, ce faisant, il se heurte à un dilemme inhérent à cette étude de son propre passé qu'est l'historiographie pour l'historien. En tant que germe du présent, il s'agit d'un passé proche, pas véritablement passé, mais resté actuel et auquel l'historiographe est lié par des liens intimes. Or, pour écrire l'histoire de sa discipline, l'historiographe, aussi vrai historien, est assujéti à l'exigence scientifique de considérer le passé comme un objet d'étude désintéressée duquel, en tant que sujet épistémique, il est séparé.⁵⁵ Pour Monod, la métaphore du père lui permet de dépasser ce dilemme sans le trancher, laissant errer Michelet entre passé et présent.

Ainsi quelques années plus tard, il sollicite Michelet pour l'opposer à Hippolyte Taine. Rendant compte dans le « Bulletin historique » de la *Revue historique* de ses *Origines de la France contemporaine*, Monod critique le goût de système de Taine, qui l'aurait conduit à ne voir dans la Révolution que ce qu'il y avait de despotique et de destructeur.⁵⁶ Dans la même livraison il discute aussi le *Précis de la Révolution française*, composé par Athénaïs Michelet et basé sur la grande *Histoire de la Révolution française*. Malgré les défauts scientifiques de cet ouvrage, il affirme : « Nous voudrions voir ce livre dans les mains de tous les jeunes gens. Le moment de la critique viendra ensuite », car « [l']ouvrage de Michelet reste encore à mes yeux celui qui fait le mieux comprendre ce qu'a été la Révolution. [...] [S]eul il donne la vive impression de la fièvre universelle dans laquelle on vécut de 89 à 95. [...] Je ne connais pas de lecture plus entraînante ni plus douloureuse, qui fasse mieux aimer ce qu'il y eut de généreux et d'héroïque dans la Révolution, ni mieux détester ses côtés hideux et stupides, qui donne plus la terreur de la Terreur ».⁵⁷ Outre un esprit de critique acerbe, Taine s'avère être dans *Origines de la France contemporaine* un antirévolutionnaire vigoureux. Néanmoins, plutôt que d'opter politiquement pour un républicanisme modéré, Monod privilégie Michelet car sa conviction méthodologique est motivée par le fait que l'histoire doit révéler la « psychologie d'une époque ».⁵⁸ Il fait preuve d'un certain scepticisme sur le projet révolutionnaire quand il crédite Taine d'avoir « montré, mieux que personne ne l'avait fait avant lui, le danger des idées les plus nobles tombant dans des cerveaux mal préparés, l'impossibilité de transformer une société par des procédés radicaux au nom de principes *à priori*,

55 Sur la relation épistémique au passé et son rapport avec d'autres intéressés dans le passé, voir : Herman PAUL, « Weak Historicism. On Hierarchies of Intellectual Virtues and Goods », *Journal of the Philosophy of History*, 6, 2012, p. 384-385 ; Michael OAKESHOTT, « The Activity of Being an Historian », in *Ibid.*, *Rationalism in Politics and Other Essays*, London, Methuen & Co, 1962, p. 139-140.

56 Gabriel MONOD, « Bulletin historique », *Revue historique*, n° 16, 1881, p. 414-417. Pour Taine : Hippolyte TAINÉ, *Les origines de la France contemporaine*, 6 vol., Paris, Hachette, 1876-1894.

57 Gabriel MONOD, « Bulletin historique », *Revue historique*, n° 16, 1881, p. 412-413.

58 *Ibid.*, p. 413.

la nécessité de certaines forces coercitives dans un état pour empêcher les bêtes fauves qui sont dans le cœur de l'homme de se déchaîner ». ⁵⁹ Il considère par contre que les principes méthodologiques de Taine rendent impossible d'expliquer la vigueur mobilisatrice de la Révolution — que Michelet avait justement saisie de façon admirable. ⁶⁰ Trois ans plus tard, Monod reprend cet argument à propos du troisième volume de l'œuvre de Taine : « M. Taine réduit toute la Révolution en une sorte de syllogisme farouche et implacable. [...] [I]l applique aujourd'hui à l'histoire la théorie de l'idée maîtresse ; et cette idée maîtresse dévore toute la réalité historique qui l'entoure, comme la faculté maîtresse détruisait toute la variété psychologique des écrivains ou des artistes ». ⁶¹ En dépit du fait qu'il s'était initialement détaché de Michelet sur le plan méthodologique, il semble, aux yeux de Monod, qu'il se dessine une ressemblance entre sa propre pensée historique et celle de son père intellectuel.

D'abord, cette affinité méthodologique et épistémologique s'articule notamment dans le cadre d'une réflexion sur la finalité et les limites de l'érudition en histoire. En effet, Monod a toujours eu des réserves en ce qui concerne une science historique qui se restreindrait à l'érudition pure. Déjà pendant son séjour en Allemagne, il avait fait part à Michelet de ses réticences à l'égard de l'historiographie allemande et s'était plaint de voir des journées de travail de bénédictin s'écouler sans résultat apparent. ⁶² Malgré ses enquêtes sur les sources du haut moyen âge et ses efforts pour de réformer l'enseignement supérieur d'histoire selon le modèle allemand, la réussite scientifique de l'histoire ne fait que renforcer sa circonspection et il craint que l'historiographie française ne se spécialise trop à l'instar de celle de l'Allemagne. Parce que la science historique n'est pas pour lui une finalité en soi, mais que celle-ci se trouve dans l'éducation, l'érudition devrait toujours rester subordonnée à la narration. Monod n'a cessé de redouter que l'histoire ne sacrifie son pouvoir d'éducation et d'imagination à une érudition devenue autonome. Au début des années 1880 déjà, il se plaint que certains historiens « transforment une œuvre narrative qui devrait être vivante et laisser dans l'esprit une impression nette en annales, où les faits, enregistrés dans le dernier détail à leur ordre chronologique, s'enchevêtrent au point de perdre leur valeur, leur saveur et parfois même leur sens ». ⁶³ Lorsque ce malaise augmente au cours de sa vie et que s'y ajoute un sentiment de déception par rapport à la situation politique et morale de la France, la référence à Michelet devient plus importante pour lui.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 416. Orthographe alternée du mot « a priori » dans l'original.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 415.

⁶¹ Gabriel MONOD, « Bulletin historique », *Revue historique*, n° 27, 1885, p. 118-119.

⁶² « Gabriel Monod à Jules Michelet, Berlin, 8 février 1868 », Y. POTIN éd., p. 832.

⁶³ Gabriel MONOD, « Bulletin historique », *Revue historique*, n° 16, 1881, p. 408.

Quand, en 1899, Monod acquiert les papiers personnels de Michelet, le projet de classer et de publier ce monument de papier et d'en faire une biographie exhaustive va dominer sa vie. L'omniprésence de ces papiers laissés par ce père intellectuel et qu'il possède chez lui hante Monod et renforce l'idée d'un lien familial. À cette même époque, l'affaire Dreyfus et ses conséquences douloureuses et de plus la maladie qui lui enlève précocement son fils le jettent dans la tourmente ; Monod trouve alors refuge dans les liasses de papiers laissés par Michelet qui le sauvent psychologiquement en lui permettant de regrouper sa famille autour de lui. Dans plusieurs œuvres mémorielles, il publie des extraits de Michelet, et livre aussi au public des lettres écrites par lui-même à divers personnages qui lui étaient proche pendant sa jeunesse.⁶⁴ Il offre à sa fille comme cadeau de mariage un imprimé tiré du journal intime de Michelet et dédié à l'amour, tandis que sa nièce qui se marie un mois plus tard reçoit un extrait d'une description du Lac Léman.⁶⁵ Monod n'achèvera jamais la biographie envisagée, la masse de papiers est telle qu'il s'y noie.⁶⁶ De surcroît, on peut supposer que cette intimité quelque peu dérangement aura gêné son rapport comme biographe avec Michelet. Néanmoins, de cette relation compliquée sort une collection d'études approfondies auxquelles se réfèrent tous les futurs biographes de Michelet. La plupart de celles-ci sont notamment écrites en relation étroite avec le cours que donne Monod entre 1905 et 1911 au Collège de France.

L'héritage du Collège de France

En 1892, une tradition remontant au XVIII^e siècle prend fin quand la chaire d'histoire générale et de morale au Collège de France, celle de Michelet de 1837 à 1852, est transformée en chaire de géographie historique de la France. La conséquence est que l'enseignement de l'histoire générale disparaît de cette institution, ce qui est conforme au développement de la science historique vers

64 Gabriel MONOD, *Souvenirs d'adolescence. Mes relations avec Mgr. Dupanloup, ..., op. cit.* ; Gabriel MONOD et Jules MICHELET, *À monsieur et madame Jules Roy : 30 septembre 1878-1903, ..., op. cit.* ; Gabriel MONOD, *Madame Edmond de Pressensé. Souvenirs et lettres inédites*, Paris, Fischbacher, 1904. Ces deux dernières publications contiennent des lettres de Monod à Michelet. Il y a aussi la publication de la correspondance de Michelet et d'Alexandre Herzen, beau-père de Monod : Gabriel MONOD, *Jules Michelet et Alexandre Herzen d'après leur correspondance intime (1851-1869)*, s.l., s.d.

65 Gabriel MONOD, *Pour le mariage de Germaine Monod avec Charles Rist, 23 janvier 1900*, Paris, impr. Le Cerf, 1900 ; Gabriel MONOD, *Pour le mariage d'Olga Herzen avec Frank Abauzit, 14 février 1900*, Paris, impr. Le Cerf, 1900.

66 La première partie de la biographie, jusqu'en 1852, fut publiée à titre posthume par les soins d'Henri Hauser et Charles Bémont : Gabriel MONOD, *La vie et la pensée de Jules Michelet, 1798-1852. Cours professé au collège de France*, 2 vols., Henri HAUSER et Charles BÉMONT (éd.), Paris, E. Champion, 1923.

une spécialisation de plus en plus grande. Néanmoins, maints personnalités du monde éducatif déplorent la disparition de ce magistère, qui signifie la fin d'un symbole fort de l'étroite relation entre l'enseignement de l'histoire et l'éducation morale. Une dizaine d'années plus tard, l'assemblée des professeurs du Collège fait une demande de crédit au ministère de l'instruction publique afin d'instaurer une nouvelle chaire d'histoire générale. Deux personnes se portent candidats : Henri Berr, le directeur encore relativement jeune de la *Revue de synthèse historique*, et Monod qui déjà songe à prendre sa retraite mais pour qui le Collège de France serait le couronnement de sa carrière.⁶⁷ Ce dernier interprète immédiatement cette nouvelle chaire comme une restauration de celle de Michelet et l'idée de devenir l'héritier de l'enseignement de son père intellectuel s'impose à lui.

Tandis que Monod fait surtout confiance à ses contacts amicaux parmi divers professeurs du Collège de France, la candidature de Berr repose sur ses propres contributions et un rapport sur l'état de la science historique qu'il écrit spécialement pour l'occasion. Dans ce texte, il argue que les sciences humaines ont besoin d'une nouvelle approche générale qui soit capable d'englober tous les apports des divers domaines de recherche. Ainsi, les « excès de l'érudition » peuvent être dépassés dans une synthèse comprenant l'histoire politique, sociale et culturelle, mais aussi la sociologie et la psychologie.⁶⁸ Berr pratique depuis 1900 cette approche synthétique dans sa revue et c'est cette nouveauté qui justifierait, argue-t-il, une nomination au Collège de France. Monod qui pressent sa candidature menacée par cette démarche inattendue ne paraît cependant pas considérer Berr comme un concurrent sérieux, vu la position de celui-ci assez marginale dans le monde académique.⁶⁹ Du point de vue scientifique, Monod serait sans doute un choix plus conservateur, mais il ne semble pas que cet argument ait beaucoup compté et que ce choix implique automatiquement un rejet du programme scientifique de Berr. D'ailleurs, deux années auparavant Monod

67 Archives du Collège de France, Paris, B II : Histoire. Chaire d'Histoire (1769-1778), Chaire d'Histoire et de Philosophie morale ou Histoire et Morale (1778-1892), Chaire d'Histoire (projet 1904) : « Lettre de candidature de Gabriel Monod, 27 octobre 1903 et lettres de candidature d'Henri Berr, 30 octobre 6 novembre 1903 » ; AN, Ministère d'Instruction publique. Division des sciences et des lettres. Collège de France F/17/13554, Dossier : Projet de création d'une chaire d'histoire générale; candidatures de H. Berr, Monod et Debidour, 1903-1911.

68 Archives du Collège de France, Paris, B II : Histoire : « Rapport d'Henri Berr, 6 novembre 1903 ». Sur la synthèse historique chez Henri Berr : Enrico CASTELLI GATTINARA, *Les inquiétudes de la raison. Épistémologie et histoire en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1998, p. 141-157.

69 Henri Berr mentionne dans sa lettre du 6 novembre une lettre dans laquelle Gabriel Monod l'incitait à retirer sa candidature. Archives du Collège de France, Paris, B II : Histoire : « Lettre de candidature d'Henri Berr, 6 novembre 1903 ».

lui-même s'était montré assez enthousiaste à propos du projet de synthèse de son concurrent.⁷⁰

Monod considère le rétablissement de la chaire de Michelet comme un mandat fort symbolique, de sorte que, lorsque le ministre refuse au Collège les crédits nécessaires à sa réalisation, il n'en abandonne pas l'idée. Celle-ci verra finalement le jour de façon inattendue. Informée de ce refus, la Marquise Arconati-Visconti, fille de l'auteur républicain Alphonse Peyrat lié à Michelet, et mécène exceptionnellement riche depuis son veuvage d'un aristocrate italien, propose de financer cette chaire.⁷¹ Ses lettres à elle de leur correspondance n'ayant pas été conservées, les motivations de la marquise ne sont pas directement connues, mais à partir des lettres de Monod on peut déduire que par ce don elle veut célébrer la mémoire de Michelet et de son père. En outre, ce don concilie à la fois son engagement républicain et son mécénat d'institutions éducatives de toutes sortes. Dans les lettres de Monod, l'idée de continuer la tradition de Michelet est très explicite, au point qu'il parvient à effacer de la mémoire tous ses successeurs directs : « Reprendre une tradition interrompue depuis 54 ans – hommage rendu à Michelet par la fille d'A. Peyrat, cela a un prix tout particulier et j'espère n'en être pas trop indigne ».⁷²

En automne 1905, Monod commence son cours en indiquant le caractère temporaire de la chaire d'histoire générale et de méthode historique. La Marquise proposait en effet de le financer pendant cinq ans, et Monod espérait bien que « le succès de ce cours dicte à l'État son devoir ».⁷³ Son enseignement consiste à exposer la méthode historique en utilisant la biographie intellectuelle de Michelet, ce qui lui permet d'alimenter ses cours grâce à ses recherches personnelles tout en faisant honneur à son prédécesseur. Le cours déclenche toute une série de publications et de conférences, dans la *Revue historique*, la *Revue bleue* et à l'Académie des sciences morales et politiques, portant en grande partie sur la vie de Michelet et auxquelles Monod travaille jusqu'à sa mort au printemps 1912. Le but ultime de ces efforts est d'en « tirer une œuvre belle,

70 Gabriel MONOD, « Bulletin historique », *Revue historique*, n° 77, 1901, p. 376.

71 Bibliothèque de la Sorbonne, Paris, Fonds Victor Cousin, ms. 285 : Correspondance de la Marquise Arconati-Visconti, Correspondance avec Monod, 1903-1906 : « Gabriel Monod à la Marquise Arconati-Visconti, 6 janvier 1904, n° 5601-5602 ». Voir sur la Marquise Arconati-Visconti : Gérard BAAL, « Un salon dreyfusard, des lendemains de l'Affaire à la Grande Guerre. La Marquise Arconati-Visconti et ses amis », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 28-3, 1981, p. 433-463.

72 Bibliothèque de la Sorbonne, Paris, Fonds Victor Cousin, ms. 285 : « Gabriel Monod à la Marquise Arconati-Visconti, 5 décembre 1904, n° 5629-5630 ».

73 Bibliothèque de la Sorbonne, Paris, Fonds Victor Cousin, ms. 285 : « Gabriel Monod à la Marquise Arconati-Visconti, 6 avril 1905, n° 5651-5652 ».

digne de Michelet », œuvre qu'il ne réalisera jamais, peut-être par crainte de ne pas satisfaire à cette haute exigence.⁷⁴

Une amorce de cette œuvre est le recueil d'essais sur Michelet qui sort à l'occasion de l'inauguration du cours de Monod et où il dresse l'état des recherches après cinq ans de travail dans les archives de Michelet.⁷⁵ Le livre s'ouvre sur une confrontation critique des ouvrages publiés par Madame Michelet et des sources d'archives qui l'ont permise, puis suivent cinq études sur la vie familiale de Michelet, ses relations avec Georges Sand, et ses voyages en Allemagne et en Italie. Ces études se fondent sur des documents inédits tirés des archives de Michelet. En préconisant des sujets familiaux, Monod affirme son lien personnel avec Michelet, tout en répondant ici et là aux publications d'Hermione Quinet et d'Eugène Noël.⁷⁶ Mais surtout, ces essais peuvent être considérés comme des versions documentées et validées par la méthode historique éprouvée des publications de Madame Michelet sur la vie et les voyages de son mari. Monod se montre ainsi le successeur fidèle de la veuve en tant que gardien de la mémoire de Michelet. Son ambition est néanmoins plus grande que de seulement livrer au public des faits divers sur un auteur célèbre : pour lui, l'aspect biographique des essais rend possible le fait d'étudier de façon contextualisée la formation de la pensée historique et épistémologique de Michelet. Dans « Michelet et l'Italie », il relate l'inspiration virgilienne et vichienne de l'*Introduction à l'histoire universelle* et l'*Histoire de France* des voyages transalpins de Michelet. Une publication commentée des échanges de lettres entre Georges Sand et Michelet sert à discuter des ressemblances et des divergences entre le romantisme littéraire et l'œuvre de l'historien.

Sa chaire au Collège de France permet à Monod de s'exprimer une fois de plus avec autorité sur ce que, selon lui, devraient être l'épistémologie de l'histoire et la tâche de l'historien dans la cité, juste avant de quitter définitivement la scène en prenant sa retraite. Le choix d'approcher ce sujet par l'intermédiaire de la biographie de Michelet témoigne du fait que, pour ce testament d'historien, ce prédécesseur romantique n'est pas seulement une source d'inspiration lointaine. En revanche, dans les dernières années de la vie de Monod, Michelet est un guide lui indiquant comment remédier aux risques d'une spécialisation et d'une érudition outrées. Dans sa leçon d'ouverture, Monod clôt en quelque

74 Bibliothèque de la Sorbonne, Paris, Fonds Victor Cousin, ms. 286 : « Gabriel Monod à la Marquise Arconati-Visconti, 19 mars 1908, n° 5889-5890 ».

75 Gabriel MONOD, *Jules Michelet. Études sur sa vie et ses œuvres, avec des fragments inédits*, Paris, Hachette, 1905. Le deuxième essai du recueil, « Michelet et l'Italie », est le seul à être publié indépendamment. C'est une version enrichie et plus documentée d'une conférence au Congrès international de l'histoire à Rome, 1903.

76 *Ibid.*, p. 5 et 101. Sur les ouvrages d'Hermione Quinet et Eugène Noël, voir le chapitre précédent.

sorte une époque qu'il avait lui-même ouverte en 1876 par son texte d'introduction de la *Revue historique*. En y déclarant qu'il était encore trop tôt pour des généralisations, il avait inauguré un âge d'analyse et d'érudition.⁷⁷ En 1905, il admet par contre qu'« [a]près une période pendant laquelle les historiens sérieux, voués presque exclusivement à l'analyse, et à l'analyse à outrance, à la critique et à l'hypercritique, ont considéré avec méfiance, sinon avec dédain, non seulement les systèmes de philosophie de l'histoire, mais toutes les généralisations historiques et les tentatives un peu vastes d'histoire générale, on a presque partout senti le besoin de revenir à la synthèse, aux travaux d'ensemble ».⁷⁸ Monod endosse ainsi les idées de Berr sur la nécessité d'élaborer une synthèse des connaissances éparses de diverses branches de la science historique. Dans la même leçon, il renoue avec la tradition dont est issue la chaire d'histoire et de morale de Michelet, et il explique pourquoi science historique et réflexions morales ne peuvent nullement être séparées, sans risque d'être toutes deux ternies. « La morale est inséparable de l'histoire », argue-t-il, car « [l]es séparer, ce serait prétendre étudier les faits sans tenir compte ni des idées ni des sentiments, et cette vaine prétention enlèverait à l'histoire ce qui fait son intérêt et sa vie. L'histoire n'est certes pas une école de morale, mais elle est le grand laboratoire des idées morales ».⁷⁹ L'histoire dans son acception la plus élevée serait alors une histoire globale des mœurs et des idées, qui à son tour doit fournir des données à la philosophie de la morale. Ainsi Monod apparaît comme un médiateur entre deux époques, rapprochant le vocabulaire du début du XIX^e siècle à la terminologie moderne de la philosophie des sciences, pour ainsi fournir une base historique aux questions actuelles.

Ces réflexions permettent à Monod de prendre position dans le débat de la relation entre les sciences sociales naissantes et l'histoire.⁸⁰ Dans sa leçon d'ouverture du cours de 1908, dont la publication dans la *Revue de synthèse historique* est très révélatrice des avances faites par Monod en direction des nouvelles sciences sociales, il soutient que Michelet peut être considéré comme un précurseur de la sociologie.⁸¹ Mais déjà en 1896, Monod avait livré un plaidoyer visant à rapprocher l'histoire et les sciences sociales.⁸² Au Collège de France,

77 G. MONOD, « Du progrès des études historiques en France depuis le XVI^e siècle »..., *op. cit.*, p. 34.

78 Gabriel MONOD, « La chaire d'histoire au Collège de France. Leçon d'ouverture au Collège de France », *Revue bleue*, 5^e série, t. 4, n^o 26, 23 décembre 1905, p. 805.

79 *Ibid.*, n^o 25, 16 décembre 1905, p. 776.

80 Sur ce débat, voir aussi plus loin : Les maîtres de la méthode.

81 Gabriel MONOD, « Michelet, de 1843 à 1852. Leçon d'ouverture du Cours d'Histoire générale et de Méthode historique au Collège de France (10 décembre 1908) », *Revue de synthèse historique*, n^o 17, 1908, p. 264.

82 Gabriel MONOD, « Bulletin historique », *Revue historique*, n^o 41, 1896, p. 322-327. Il s'agit du texte d'un discours de Monod devant la Société Franco-Écossaise, le 18 avril 1896.

il se déclare pour le développement de la sociologie au sein de la faculté des lettres en étroite relation avec la discipline historique existante : selon lui, privée de données historiques, la sociologie aurait tendance à se figer en un système de lois immuables sans valeur explicative par rapport à la réalité sociétale. En revanche, l'histoire a besoin de la nouvelle sociologie, comme elle avait naguère eu besoin de la morale, pour apporter sa force synthétique et sa vision globale de la société. Puis, Monod développe une argumentation comparable à l'égard de la psychologie, qui doit fournir à l'historien l'empathie nécessaire pour faire revivre une époque. Le lien étroit entre histoire et morale, qui a conduit Michelet à une histoire intégrale et visionnaire des mœurs, se doit de continuer sous la forme d'une forte collaboration entre histoire érudite, sociologie, et psychologie pour parvenir à une synthèse historique. À son tour, la synthèse historique poserait les jalons pour le développement de la société contemporaine. Puisque la Révolution française avait anéanti la possibilité de légitimer l'ordre sociétal par la théologie ou la métaphysique, la morale ne peut plus trouver d'assise transcendante et éternelle. La morale devenue relative, une justification contextuelle dont l'étude historique apporterait les matériaux doit alors être substituée à sa justification transcendante. Ou, comme Monod l'écrit à nouveau en 1901 : « La science et l'histoire sont les seules bases solides sur lesquelles puisse être fondée la conception moderne de la vie. La sociologie [...] ne sera qu'un vain verbiage tant qu'elle n'aura pas pris l'histoire pour guide. Je crois d'ailleurs, avec Michelet, que l'histoire est de la psychologie collective et que la morale elle-même, si paradoxal que cela puisse paraître, n'ayant plus de base métaphysique, doit trouver une base historique ».⁸³ Il n'est pas possible de tirer des leçons du passé, car cela impliquerait une conception cyclique ou statique du temps.⁸⁴ Mais sans être une *magistra vitae* directe, l'histoire, pour Monod, trouve néanmoins sa finalité dans ses implications morales.

En prônant une telle synthèse historique, à laquelle contribuent la sociologie et la psychologie, Monod dégage aussi de façon définitive sa solution à la tension entre érudition et littérature qui le préoccupe depuis le début de sa carrière. Dans un texte épistémologique issu de son cours de 1908 et repris plusieurs fois après, il pose que « [l]e but idéal de l'histoire serait de reconstituer, dans la série des temps, la vie intégrale de l'humanité », formulation remarquablement proche de celle de Michelet.⁸⁵ Celui-ci avait en effet proclamé dans sa préface de 1869 à l'*Histoire de France*, véritable manifeste de sa philosophie de l'histoire que : « Pour retrouver la vie historique, il faudrait patiemment la suivre en toutes

83 Gabriel MONOD, « Bulletin historique », *Revue historique*, n° 72, 1901, p. 375.

84 Reinhart KOSELLECK, « Historia magistra vitae » ..., *op. cit.*, notamment p. 58-60 ; F. HARTOG, *Régimes d'historicité...*, *op. cit.*, p. 77-113.

85 Gabriel MONOD, « La méthode en histoire », *Revue bleue*, 5^e série, t. 9, n° 15, 4 avril 1908, p. 449.

ses voies, toutes ses formes, tous ses éléments. Mais il faudrait aussi, d'une passion plus grande encore, refaire et rétablir le jeu de tout cela, l'action réciproque de ces forces diverses dans un puissant mouvement qui redeviendrait la vie même. [...] Mon problème historique, [je l'avais] posé comme résurrection de la vie intégrale ». ⁸⁶ Pour réaliser la reconstitution intégrale recherchée, Monod fait appel à la capacité de l'historien d'imaginer le passé à l'aide de documents. Il s'agit pour lui d'une solution de nature psychologique : une lecture empathique des textes du passé permettrait à l'historien de revivre dans un certain sens le passé dans son propre esprit. Ici encore, Monod fait écho à Michelet, qui, lui aussi, avait compris sa « résurrection de la vie intégrale » comme un acte de nature psychologique. Faire revivre le passé, c'est pour Michelet tout d'abord le faire revivre dans l'esprit de l'historien. L'historien, devenu en quelque sorte un visionnaire, recréerait le passé en l'imaginant à l'aide des traces de ce passé même. Pour Michelet, tout comme pour Monod, la source historique ne sert donc pas seulement à repérer des « faits » que l'historien raconte ensuite, mais à nourrir le pouvoir d'imagination de l'historien pour reconstituer les caractéristiques des époques. ⁸⁷ Cet usage des sources historiques, Monod l'appelle un « symbolisme historique », terme qui fait référence au sobriquet de Michelet par ses étudiants. Tous les faits historiques sont, au final, des symboles qui révèlent à l'historien une partie de la mentalité d'une civilisation. ⁸⁸

L'imagination historique, étant un acte tout à fait personnel qui par principe ne remplit jamais entièrement les exigences de vérifiabilité de la science, est pour Monod un acte artistique par lequel l'histoire dépasse le domaine de la science pure. Ce dépassement de la science n'est pas un rejet ; l'imagination historique ne peut être détachée d'une recherche approfondie de sources à l'aide de la méthode érudite. Sinon l'histoire serait privée de sa base solide et deviendrait un récit tout simplement partial voire chimérique. Mais contre ceux qui tendent à égaler l'histoire et l'érudition, Monod affirme que, sans sa dimension artistique, l'histoire reste un travail de classement de faits sec et au final assez inutile : « L'historien n'aura accompli que la moitié de sa tâche s'il a seulement réuni et classé les matériaux dont la réalité historique a été faite. Pour faire comprendre cette réalité, il faut qu'il lui donne la vie. Pour faire revivre les hommes, ressusciter le passé, ce qui est le but suprême de l'histoire, il est nécessaire d'associer à la science cet élément personnel qui se trouve dans toute œuvre d'art. [...] [L]'historien, après avoir étudié le passé en savant, doit pour le faire comprendre et le décrire, faire un effort de création personnelle et

86 Jules MICHELET, « Préface à l'*Histoire de France* », in Jules MICHELET, *Œuvres complètes*, 4, Paul VIALLANEIX (éd.), Paris, Flammarion, 1974, p. 12.

87 Michelet oppose « évoquer, refaire, ressusciter » et « raconter ». « Raconter » n'est pour lui que mettre en récit des faits sans opération imaginaire. *Ibid.*, p. 15.

88 G. MONOD, « La méthode en histoire »..., *op. cit.*, n° 16, 18 avril 1908, p. 489.

ajouter l'art à la science. Il le recrée en quelque mesure en lui-même. La science décompose les éléments de la vie. L'art seul la recrée ». ⁸⁹ Sans nommer explicitement Michelet, Monod fait appel à ses idées sur l'histoire pour réagir contre le fait de réduire celle-ci à l'érudition. À la fin de son texte, il n'hésite pas non plus à lui emprunter le mot de « résurrection », mot-signal tellement central dans la pensée de Michelet.

Monod persiste cependant dans son jugement que l'*Histoire de France* de Michelet est une œuvre datée du point de vue de la méthode inacceptable dans son intégralité par les historiens de sa génération à lui ayant poussé plus loin l'application de techniques érudites et ayant écarté les passions. Ainsi faut-il considérer Michelet comme tout autre auteur visionnaire dans son contexte historique propre afin de pouvoir puiser dans son œuvre ce qu'il faut en retenir pour la postérité. En ce sens, des synthèses historiques comme celle de Michelet sont elles-mêmes des produits d'une époque et des étapes dans le cours du progrès scientifique : « En histoire, comme dans les sciences physiques ou naturelles, les généralisations servent d'instrument d'investigation et de recherche ; la méthode déductive est ici également la méthode de découvertes, et on serait bien ingrat si on jugeait avec sévérité les hommes de génie qui, sur un ensemble de faits incomplets, ont proposé des synthèses qui sont ensuite corrigées ou même abandonnées après avoir, pendant un temps, guidé les chercheurs et préparé des analyses nouvelles ». ⁹⁰ C'est pourquoi Monod maintient, aussi dans les dernières années de sa vie quand sa préoccupation de Michelet tend à devenir obsessionnelle, quelque distance critique vis-à-vis de son idole. En 1910, quand il étudie la lutte anti-jésuitique de Michelet et à une époque où cette lutte est invoquée ici et là dans les débats sur la séparation de l'Église et de l'État et sur la loi sur les associations, il publie alors comme un contrepoids aux idées de Michelet une traduction annotée du livre beaucoup plus impartial d'Heinrich Boehmer sur l'ordre jésuite. ⁹¹ Il n'hésite pas non plus à reprocher à Michelet le péché capital de l'historien : un manque d'impartialité. ⁹²

Ce besoin de replacer dans leur contexte les œuvres historiques du passé explique, avec le désir de légitimer la discipline historique par son histoire, l'empressement historiographique de Monod. Il considère que « faire l'histoire de l'histoire » est une mission explicite de son cours d'histoire générale et de méthode historique. ⁹³ Selon lui, la science historique devrait être éclairée par les résultats de son passé. Non seulement, l'histoire peut y trouver des exemples

89 *Ibid.*, p. 492.

90 *Ibid.*, p. 488.

91 H. BOEHMER, *Les Jésuites*, traduit par Gabriel MONOD, Paris, Armand Colin, 1910.

92 G. MONOD, « Michelet, de 1843 à 1852 », ... *op. cit.*, p. 272.

93 G. MONOD, « La chaire d'histoire au Collège de France », ... *op. cit.*, p. 805.

à suivre ou à ne pas suivre, mais l'exposition de la méthode et de l'épistémologie de l'histoire gagnerait aussi en clarté et en pouvoir explicatif si elle était accompagnée d'une étude de cas. « Les diverses questions d'histoire et de doctrine que nous avons traitées nous ont paru prendre beaucoup plus de vie et de précision en étant ainsi mises en rapport avec la carrière et l'œuvre d'un homme et avec l'histoire d'une époque », conclut-il en 1908.⁹⁴ Quand Monod décide de dédier la majeure partie de son cours à Michelet, il se réfère à lui non plus seulement comme à son père intellectuel personnel, mais aussi comme à un père de la science historique dans sa totalité. Chaque canon étant le résultat d'un processus de sélection, Monod accomplit ce processus pour la science historique française du haut de sa chaire du Collège de France. Il exerce son autorité de chef de la science historique pour désigner Michelet la référence incontestable de cette science, malgré la critique qu'on pourrait et devrait faire à ses œuvres.

Or, l'*Histoire* de Michelet étant dépassée, elle ne peut plus servir d'exemple direct pour l'historien du début du xx^e siècle. Comment alors, dans la pratique du travail d'historien, mettre en pratique les idées de Monod sur l'imagination historique ? Quelles conséquences cette épistémologie a-t-elle pour l'écriture de l'histoire ? Plutôt que de présenter un précis de méthode, Monod propose une réponse à ces questions dans la pratique même de son cours. C'est que la biographie de Michelet ne fonctionne dans ce cours pas seulement comme une perspective à partir de laquelle on peut traiter des questions d'épistémologie ; elle sert en même temps d'introduction pour aborder la deuxième partie de la mission de l'enseignement de Monod : l'histoire générale.⁹⁵ L'histoire personnelle de Michelet étant indissolublement liée à l'histoire intellectuelle et sociale de son époque, sa biographie devient ainsi une sorte de cas de figure de la mentalité de la première moitié du xix^e siècle.⁹⁶ L'accès aux archives de Michelet

témoin la présence de milliers de lettres, non pas seulement de la vie intime de l'historien et de ses idées personnelles mais aussi du réseau intellectuel dont il faisait partie permet à Monod de s'identifier psychologiquement avec lui et, par là, de revivre l'époque qu'il vivait. L'identification psychologique avec Michelet sert donc à amorcer une histoire englobante de la vie intellectuelle de la première moitié du xix^e siècle. S'articulant autour du personnage de Michelet, ce cours peut être interprété comme une démonstration performative de la méthode imaginative. Pour ce faire, Monod exploite à nouveau les ambiguïtés de la position d'historiographe, pour qui le passé de sa discipline est à la fois

94 G. MONOD, « Michelet, de 1843 à 1852 »,...*op. cit.*, p. 263.

95 Y. POTIN, « Les fantômes de Gabriel Monod. Papiers et paroles de Jules Michelet, érudit et prophète », ... *op. cit.*, p. 815.

96 G. MONOD, « Michelet, de 1843 à 1852 »,... *op. cit.*, p. 262.

un objet d'étude comme tout autre et un réservoir pour puiser des réflexions sur des questions actuelles. Source d'inspiration sur le plan épistémologique, dépassé sur le plan méthodologique, cas d'étude et cas de figure, Michelet reste pour Monod un ancêtre de la discipline historique vivant et mort à la fois.

Pour pouvoir imaginer le passé, tel que Monod le montre en prenant Michelet comme exemple, il faut présupposer que le passé ne diffère pas fondamentalement du présent de l'historien. L'histoire, conçue comme psychologie collective, n'est possible qu'à condition de comprendre le présent en continuité avec le passé. L'épistémologie de Monod préconise donc une vision évolutionniste du temps historique, selon laquelle la rupture avec le passé n'est jamais si radicale qu'il soit impossible de s'y déplacer mentalement. Loin d'être une position purement épistémologique, cet évolutionnisme apparaît indissoluble des convictions politiques de Monod, car il implique un désaveu des ruptures politiques trop brusques rendant infranchissable l'écart temporel et mental.⁹⁷ En effet, ce républicain convaincu, qui se sentait sincèrement oppressé par le régime impérial de sa jeunesse, n'a néanmoins jamais vraiment célébré la Révolution. Comme les républicains opportunistes, Monod tâche de dégager le républicanisme de ses antécédents révolutionnaires. Pour lui, l'ardeur révolutionnaire comme d'ailleurs le fanatisme réactionnaire sont au final aussi inutiles en politique qu'en histoire : « Le traditionalisme comme l'esprit révolutionnaire ont leur raison d'être dans l'action politique. On peut vouloir conserver comme on peut vouloir détruire le plus possible du passé, mais l'historien et l'homme politique qui cherchent à diriger leurs vues et leur conduite d'après une conception scientifique de l'histoire écarteront de leur esprit avec une égale décision la tendance traditionaliste et la tendance révolutionnaire ».⁹⁸ Ainsi, par le biais de l'épistémologie de Monod, se rejoignent le républicanisme modéré et l'histoire scientifique. Mais si le passé n'est pas tellement un « pays étranger », cela implique que la Révolution française ne représente pas, dans la pensée de Monod, la rupture insurmontable qui a coupé la France de son passé. Le problème de l'interprétation de la Révolution française, qui avait motivé et préoccupé tant d'historiens et les avait dressés les uns contre les autres depuis le début du XIX^e siècle, se trouve de cette façon relativisé.⁹⁹ Le souvenir de la

97 N. RICHARD, « L'histoire en France (1876-1896) : les fondements idéologiques d'une réussite institutionnelle »..., *op. cit.*, p. 73-77 ; A. GÉRARD, « Histoire et politique. La *Revue historique* face à l'histoire contemporaine 1885-1898 »..., *op. cit.*, p. 362.

98 G. MONOD, « Michelet, de 1843 à 1852 »..., *op. cit.*, p. 270.

99 Jean WALCH, *Les maîtres de l'histoire : 1815-1850. Augustin Thierry, Mignet, Guizot, Thiers, Michelet, Edgard Quinet*, Paris, Champion, 1986 ; François FURET, *La gauche et la Révolution française au milieu du XIX^e siècle. Edgar Quinet et la question du Jacobinisme (1865-1870)*, Paris, Hachette, 1986 ; Ceri CROSSLEY, *French historians and romanticism. Thierry, Guizot, the Saint-Simoniens, Quinet, Michelet*, Londres et New York, Routledge, 1993.

Révolution n'en devient pas moins douloureux, mais selon Monod il ne devrait plus être la pomme de discorde des historiens.¹⁰⁰

C'est sur ce point que Monod se distancie en partie de l'héritage de Michelet. En effet, il se réfère très peu à son *Histoire de la Révolution française*, et quand il le fait, c'est surtout pour louer les qualités de ce récit évoquant l'esprit fiévreux de l'âge révolutionnaire.¹⁰¹ Pour lui, pas d'éloge du peuple révolutionnaire, ni d'apologie de Valmy. Son interprétation de la Révolution semble plus proche de celle de Alexis de Tocqueville, qui dans *L'Ancien régime et la Révolution* de 1856 souligne la continuité avec l'ancien régime, ouvrage que Monod invoque de temps en temps.¹⁰² Si le radical Jules Vallès fulmine contre la pondération et la modération politique de la cérémonie au Père-Lachaise en 1882 dont Monod était l'un des architectes, c'est parce que ce dernier a volontairement donné la priorité à l'historien Michelet sur l'homme politique. Pour Monod, Michelet est d'abord son père intellectuel, et seulement après son inspirateur professionnel. Politique parlant, il n'est qu'un exemple à la condition que son engagement républicain puisse être interprété de façon modéré.

L'histoire de la Révolution : un champ d'étude politisé

Si l'interprétation de la Révolution n'a eu guère d'importance pour Monod, dans son choix de Michelet comme père intellectuel, la position d'Alphonse Aulard est à cet égard totalement inverse. Premier titulaire d'une chaire spécialement dédiée à l'histoire révolutionnaire, celui-ci peut être considéré comme l'initiateur de l'étude académique de cette période selon la méthode historique établie. Cependant, son collègue Monod n'est pas immédiatement convaincu qu'on est déjà « assez éloigné de l'époque révolutionnaire et impériale pour en parler sans parti pris ». ¹⁰³ En effet, les opinions politiques d'Aulard ont joué un rôle considérable dans la décision du conseil municipal majoritairement radical de Paris de le nommer à la Sorbonne pour enseigner l'histoire révolutionnaire, d'abord comme chargé de cours financé par la municipalité en 1886, puis comme professeur ordinaire en 1891.¹⁰⁴ En amont du centenaire de la Ré-

100 Gabriel MONOD, « Bulletin historique », *Revue historique*, n° 31, 1886, p. 128 ; Gabriel MONOD, « Bulletin historique », *Revue historique*, n° 34, 1887, p. 104 ; et surtout : Gabriel MONOD, « Le Centenaire de 1789 », *Revue historique*, n° 41, 1889, p. 329-345.

101 Gabriel MONOD, « Bulletin historique », *Revue historique*, n° 16, 1881, p. 412.

102 Gabriel MONOD, « Bulletin historique », *Revue historique*, n° 9, 1879, p. 414 ; Gabriel MONOD, « Bulletin historique », *Revue historique*, n° 41, 1889, p. 339-340.

103 Gabriel MONOD, « Bulletin historique », *Revue historique*, n° 32, 1886, p. 128.

104 James FRIGUGLIETTI, « Alphonse Aulard. Radical Historian of the Radical Republic », *Proceedings of the Annual Meeting of the Western Society for French History*, 14, 1987, p. 239-248 ;

volution, le conseil municipal s'engage par cette nomination dans une politique de l'histoire républicaine. En plus d'être historien, Aulard est réputé pour ses activités de journaliste dans divers journaux de tendance radicale, notamment *La Justice* dirigé par Georges Clemenceau. Et bien que le conseiller Alexandre Millerand, collègue d'Aulard à *La Justice*, exprime à dessein le vœu que ce cours contribue au transfert de la Révolution du débat politique vers le domaine de l'étude historique scientifique, le projet est aussi destiné à faire contrepoids aux *Origines de la France contemporaine* de Taine.¹⁰⁵ Outre une réfutation détaillée de Taine, Aulard entreprend, soutenu par la Société d'histoire de la Révolution française, l'édition de vastes collections de sources, les mettant ainsi à la disposition des futurs chercheurs. On compte, parmi ses écrits historiques, principalement son *Histoire politique de la Révolution française* et d'innombrables articles portant sur divers aspects de l'histoire politique, culturelle et religieuse de la Révolution parus dans *La Révolution française*, revue qu'il dirige lui-même à partir de 1887. En dépit de ces débuts politisés, la chaire d'histoire révolutionnaire est devenue le siège de l'étude de cette période — délaissée par la plupart des historiens méthodiques et érigée en un spécialisme scientifique en soi se faufilant entre les domaines des modernistes et des contemporanéistes.

Conscient de fonder un champ d'étude, Aulard met en relief dans sa leçon inaugurale la nouveauté de son approche méthodique de cette période, tout en prenant ses distances avec l'historiographie révolutionnaire existante, la jugeant trop peu scientifique et souvent trop politisée. Il déclare alors qu'il n'est « l'interprète d'aucune des opinions qui nous divisent actuellement », soulignant l'impartialité de l'étude scientifique.¹⁰⁶ Ce faisant, il déçoit peut-être les nombreux journalistes et hommes politiques — parmi lesquels Clemenceau — qui sont venus l'écouter, mais il évite l'agitation que les forces de l'ordre ont crainte.¹⁰⁷ Néanmoins, l'impartialité proclamée d'Aulard ne l'empêche pas de

James FRIGUGLIETTI, « Alphonse Aulard and the Politics of History », *Proceedings of the Annual Meeting of the Western Society for French History*, 15, 1988, p. 379-387 ; Claudine WOLIKOW, « Centenaire dans le bicentenaire 1891-1991. Aulard et la transformation du cours en chaire d'histoire de la Révolution à la Sorbonne », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 286, 1991, p. 431-458. Voir aussi sur Aulard : Joseph TENDLER, « Alphonse Aulard Revisited », *European Review of History: Revue européenne d'histoire*, 20, 2013, p. 649-669.

105 J. FRIGUGLIETTI, « Alphonse Aulard. Radical Historian of the Radical Republic ».... *op. cit.*, p. 240-241. Dans sa leçon d'ouverture, Aulard faisait lui-même allusion à cette réserve concernant la chaire de l'histoire de la Révolution : Alphonse AULARD, « Leçon d'ouverture du cours d'histoire de la Révolution française à la faculté des lettres de Paris, 12 mars 1886 », in Alphonse AULARD, *Études et leçons sur la Révolution française*, vol. 1, Paris, F. Alcan, 1893, p. 13. En 1907 il publia sa réfutation de Taine : Alphonse AULARD, *Taine. Historien de la Révolution française*, Paris, Armand Colin, 1907.

106 A. AULARD, « Leçon d'ouverture du cours d'histoire de la Révolution française ».... *op. cit.*, p. 8.

107 C. WOLIKOW, « Centenaire dans le bicentenaire 1891-1991 ».... *op. cit.*, p. 447.

montrer implicitement ses sympathies, notamment pour le personnage de Danton.¹⁰⁸ C'est que, selon Aulard, l'impartialité ne peut signifier, dans l'étude de la Révolution, d'accorder le même poids à tous les courants d'idées et toutes les opinions possibles, ni de faire totalement abstraction de ses propres convictions. Au contraire, Aulard argue que, sans une certaine sympathie pour le phénomène révolutionnaire – et pour le peuple qui l'a réalisé –, cet épisode historique reste incompréhensible.¹⁰⁹ En conséquence, l'étude de la Révolution devient une tâche impossible pour ceux qui ne partagent pas cette sympathie. Ainsi, Aulard exclut d'avance du débat historiographique une interprétation antirévolutionnaire de la Révolution, sans nommer Taine, qui est sans aucun doute la cible de ces propos.

Aulard partage son penchant dantoniste avec une bonne partie des chefs de file radicaux, comme d'ailleurs avec certains opportunistes.¹¹⁰ Pour eux, Danton incarnant la défense nationale sous la Révolution, représente la lutte de la France républicaine et libre contre les pouvoirs monarchiques, ce qui préfigure en quelque sorte la guerre de 1870. Défenseur de la cause républicaine, du laïcisme, et d'un certain pragmatisme en politique, on peut en plus le considérer comme un précurseur de Gambetta. Honorer Danton, c'est honorer une Révolution sans terreur, une république sans massacres. Aussi une statue de Danton est-elle érigée en 1891 sur le boulevard Saint-Germain à Paris et Aulard dédie à lui son cours de l'année 1893.¹¹¹ Plusieurs publications sur le chef de file révolutionnaire, parfois destinées au grand public, voient le jour dans ces années, notamment les deux ouvrages du docteur Robinet, adepte d'Auguste Comte.¹¹² C'est en effet dans l'œuvre de Comte, très influent auprès des républicains des années 1860-1880, que se trouve la source majeure de ce dantonisme. Dans son *Cours sur la philosophie sociale* et son *Système de politique positive*, Comte avait déploré que le mouvement « rétrograde » et « métaphysique » personnifié par Robespierre ait bridé l'élan de la politique rationnelle et « anti-théologique »

108 A. AULARD, « Leçon d'ouverture du cours d'histoire de la Révolution française » ..., *op. cit.*, p. 9. C'est en tous cas comment Gabriel Monod interpréta la leçon : GABRIEL MONOD, « Bulletin historique », *Revue historique*, n° 31, 1886, p. 101.

109 A. AULARD, « Leçon d'ouverture du cours d'histoire de la Révolution française » ..., *op. cit.*, p. 15-16.

110 Alice GÉRARD, *La Révolution française. Mythes et interprétations (1789-1970)*, Paris, Flammarion, 1970, p. 57-72 ; Mona OZOUF, « Danton », in François FURET et Mona OZOUF (éd.), *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 1988, p. 247-257.

111 Pascal ORY, « Le Centenaire de la Révolution française », in Pierre NORA (éd.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, vol. 1, p. 475.

112 Alric MABIRE, « Entre orthodoxie positiviste et histoire universitaire. La controverse Aulard-Robinet autour de Danton », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 374, 2013, p. 3-23.

de Danton.¹¹³ Ce dernier avait alors, pour lui et pour maints de ses disciples, ouvert l'époque positiviste en politique. Aulard invoque expressément le philosophe positiviste dans son cours, bien qu'il juge que l'image de Danton présentée par Comte est trop souvent inexacte voire mensongère.¹¹⁴ Or, à côté de la philosophie positiviste, une autre source importante du dantonisme radical est l'histoire de Michelet. Malgré la prépondérance que celui-ci avait donné à la collectivité du peuple dans son interprétation de la Révolution, sa répugnance pour « le tyran » Robespierre lui a inspiré une grande sympathie pour Danton.¹¹⁵ Mais là où Comte renvoie dos à dos Robespierre et la « métaphysique » Déclaration des droits de l'homme admirant en Danton l'homme pratique, Michelet a, au contraire, voulu sauver les idées de 1789 et de 1792 en écartant la dictature de l'Incorruptible. C'est pourquoi pour les radicaux, l'interprétation de la Révolution de Michelet compense les défauts de celle de Comte.

Historien méthodique, Aulard préfère analyser, en utilisant des sources, la vie et les actions de des personnages de la Révolution, et non pas encenser sans discussion préalable l'un ou l'autre d'entre eux, pour en fin de compte porter un jugement nuancé sur leur politique. C'est pourquoi il récuse finalement l'interprétation trop schématique de Comte et celle de Michelet, trop légendaire, car tous les deux sacrifient la nuance au jugement ferme.¹¹⁶ Toutefois ceci ne l'empêche pas de s'appuyer largement sur leurs écrits. D'ailleurs, à la fin de sa leçon d'ouverture de 1886, Aulard admet que, quoique Michelet ait trop souvent été crédule et n'ait pas méthodiquement vérifié ses sources, son entreprise à fonder son histoire révolutionnaire sur des sources inédites – dont il est un des premiers à le faire –, n'en est pas moins digne d'éloges.¹¹⁷ Mais surtout, Aulard désire que « le livre de Michelet [fasse] partie de la conscience morale de tout étudiant français », car « [i]l est à plaindre, le jeune homme qui, lisant ces pages frémissantes, ne formera pas le vœu de vivre pour une cause généreuse ! »¹¹⁸ Jeune professeur, Aulard célèbre Michelet comme précurseur sur le plan méthodique et surtout comme éducateur républicain.

Quarante ans plus tard, en fin de carrière, il revient sur ses propos en ce qui concerne Michelet. Dans un long article, il appelle l'*Histoire de la Révolution*

113 Auguste COMTE, *Cours de philosophie positive. 6. Le complément de la philosophie sociale*, 57^e leçon, Paris, Bachelier, 1842, p. 344-386, notamment p. 378 ; Auguste COMTE, *Système de politique positive ou traité de sociologie. 3. Philosophie de l'histoire*, Paris, Carilian-Goeury, 1853, p. 596-607.

114 Alphonse AULARD, « Auguste Comte et la Révolution française », in A. AULARD, *Études et leçons sur la Révolution française*, 2, Paris, F. Alcan, 1898, p. 7.

115 Jules MICHELET, « Le tyran », in Jules MICHELET, *Histoire de la Révolution française*, 2, Gérard WALTER (éd.), Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1989, p. 1004-1022.

116 A. AULARD, « Auguste Comte et la Révolution française » ... *op cit.*, p. 6-9.

117 A. AULARD, « Leçon d'ouverture du cours d'histoire de la Révolution française » ..., *op cit.*, p. 36-38.

118 *Ibid.*, p. 37.

française un « monument de vérité », après avoir loué l'importance de sa documentation et l'usage novateur que Michelet fait de la tradition orale.¹¹⁹ Mais l'article d'Aulard traite aussi du préjugé républicain démocratique de Michelet, infraction à l'impartialité scientifique qu'il juge excusable car « [t]ous les historiens de la Révolution ont eu une couleur politique. [...] Moi-même, quelque effort d'impartialité et d'objectivité que j'aie fait dans mon *Histoire politique de la Révolution française*, j'ai dû y laisser voir ou entrevoir, ainsi que dans mes cours à la Sorbonne, que je suis républicain démocrate et laïque ». ¹²⁰ Tant que les convictions personnelles de l'historien ne nuisent pas à la qualité scientifique de ses écrits, ce qui, selon Aulard, était le cas chez Taine mais pas du tout chez Michelet, le problème ne se pose pas.

Aulard lit donc Michelet à la fois comme un devancier en histoire et en politique, tout comme il unit, dans son travail personnel, une approche méthodique et censée être impartiale à une position politique de gauche radicale. Que ce paradoxe n'engendre aucun véritable problème est dû au fait que, malgré les désaccords politiques entre radicaux et opportunistes, ceux-ci se rejoignent sur certains points concernant l'interprétation de la Révolution française. Ainsi, les deux partis se retrouvent dans leur commune aversion de Robespierre et acceptent Danton comme figure de proue de la tradition républicaine. Ensuite, ils reconnaissent tous les deux l'intérêt d'étudier de façon méthodique l'histoire nationale, y compris l'épisode révolutionnaire. La chaire occupée par Aulard à la Sorbonne, trouvant ses origines dans le radicalisme parisien, va être au fur et à mesure l'expression d'un consensus républicain sur la Révolution française. Ce consensus historiographique s'effritera cependant à l'avènement du socialisme, qui échange Danton pour Robespierre. C'est ce sujet qui provoque, dès 1907, une rupture entre Aulard et son ancien élève Albert Mathiez, initiateur de l'historiographie socialiste et communiste de la Révolution.¹²¹ Ceci mène alors aussi à réévaluer l'interprétation de Michelet.

Les maîtres de la méthode

Après que des pionniers tels que Monod et Aulard ont jeté les bases de l'étude scientifique de l'histoire, une génération plus jeune codifie la méthode historique. Marque de l'apogée de l'histoire scientifique et en même temps arme de

119 Alphonse AULARD, « Michelet. Historien de la Révolution française », *La Révolution française. Revue historique*, n° 81, 1928, p. 136-150 et p. 193-213 ; pour la citation : p. 213.

120 *Ibid.*, p. 146-147.

121 James FRIGUGLIETTI, « La querelle Mathiez. Aulard et les origines de la Société des études robespierristes », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 353, 2008, p. 63-94. Voir ensuite le chapitre 7.

défense contre la concurrence acharnée de la sociologie naissante, l'*Introduction aux études historiques* de Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos de 1898 inventorie tous les aspects de la critique des sources, l'établissement méthodologique des faits historiques et leur présentation. Selon eux, l'histoire, récemment établie en discipline scientifique, est un processus cumulatif d'acquisition des savoirs par l'étude méthodique de documents. Par conséquent, quand tous les documents auront été examinés et les faits qu'ils communiquent auront été démontrés, la science historique sera achevée, une situation qu'ils prévoient sous peu pour les époques dont il ne reste que peu de documents.¹²²

Malgré l'ambition sans bornes des auteurs, leurs convictions épistémologiques, notamment celles de Charles Seignobos, restent modestes.¹²³ Détenteur de la chaire de méthode historique à la Sorbonne depuis 1907, son enseignement méthodique est contemporain à celui de Monod au Collège de France, ce qui permet une comparaison éclairante. Dans ses divers ouvrages de méthode, Seignobos ne cesse d'insister sur le fait que l'histoire n'est qu'une connaissance indirecte, dépendant de documents qui peuvent être incomplets, faux ou tout simplement perdus. La réalité du passé est par conséquent inaccessible, ce qui rend l'histoire fondamentalement différente des autres sciences qui procèdent par observation directe. Selon Seignobos, l'historien n'a rien d'autre que sa propre imagination pour construire une histoire à partir de documents, mais cette imagination est pour lui tout autre que celle que Monod avait prêté à Michelet : elle ne sert pas à faire revivre le passé, mais seulement à combler les lacunes des documents ; elle ne rapproche pas l'historien de la réalité passée, mais contamine le récit historique en y insérant de la fantaisie.¹²⁴ C'est pourquoi Seignobos critique vivement les sociologues tels qu'Émile Durkheim et François Simiand, ou les promoteurs d'une science sociale et historique synthétique, tel Berr.¹²⁵ Toujours selon Seignobos, ces novateurs, esquivant les difficultés d'interprétation des documents, prétendent à tort se borner aux faits sociaux observables et parvenir à une objectivité hors de portée de l'historien. Dans *La méthode historique appliquée aux sciences sociales* il réduit la sociologie à l'histoire sociale, qui à son tour n'est pour lui qu'une science auxiliaire pour

122 C.-V. LANGLOIS et C. SEIGNOBOS, *Introduction aux études historiques...*, *op. cit.*, p. 275. La première partie du livre, sur la critique externe des sources, est de Langlois ; les parties sur la critique interne et la synthèse sont de Seignobos.

123 Sur Seignobos : Antoine PROST, « Charles Seignobos revisité », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 43, 1994, p. 100-118 ; Christophe CHARLE, « L'historien entre science et politique. Charles Seignobos », in *Ibid.*, *Paris fin de siècle. Culture et politique*, Paris, Seuil, 1998, p. 125-152.

124 C.-V. LANGLOIS et C. SEIGNOBOS, *Introduction aux études historiques...*, *op. cit.*, p. 185-191.

125 Sur cette controverse : Madeleine REBÉRIOUX, « Le débat de 1903. Historiens et sociologues », in C.-O. CARBONELL et G. LIVET (éd.), *Au berceau des Annales...*, *op. cit.*, p. 219-230.

l'histoire en général.¹²⁶ Contrairement à Monod, Seignobos ne considère pas les innovations de Durkheim ou de Berr comme favorables au développement de nouvelles synthèses historiques qui vont lier l'approche méthodique à l'ambition ancienne de la reconstitution intégrale de la vie du passé. Sans mentionner explicitement Monod, ni même Michelet, il abandonne en revanche entièrement cette ambition.

De même, l'histoire ne doit pas, pour Seignobos, joindre la science à l'art. En devenant une activité scientifique à partir du milieu du XIX^e siècle, elle s'est totalement démarquée du genre littéraire, ce qu'elle était auparavant. Les historiens romantiques – Seignobos mentionne Prosper de Barante, Augustin Thierry et Michelet comme exemples – n'avaient qu'une « préoccupation littéraire ».¹²⁷ L'histoire scientifique devra par conséquent éviter les procédés stylistiques : « [J]e suis convaincu que la révolution dans la conception et la méthode de l'histoire doit être accompagnée d'une révolution dans le style historique. L'histoire a beaucoup souffert d'avoir été un genre oratoire. [...] Maintenant que l'histoire a commencé à se constituer en science, le moment est venu de rompre avec la tradition oratoire romaine et académique, et d'adopter la langue des sciences naturelles ».¹²⁸ C'est pourquoi Seignobos estime propice d'écrire, dans un grand ouvrage sur l'histoire de la littérature, que l'histoire n'y a désormais plus vraiment sa place.¹²⁹

Rien ne serait alors plus naturel que si Seignobos ait rejeté l'héritage intellectuel de Michelet, ce que fait en effet son collègue Langlois. Ce médiéviste éduqué à l'École des chartes enseigne des sciences auxiliaires de l'histoire à la Sorbonne et publie plusieurs manuels bibliographiques et instruments de recherche historique. En 1906, il publie un article très critique sur Michelet, ce qu'on pourrait comprendre comme un hommage ambigu car aucun autre historien n'a fait l'objet de tant d'attention de la part de Langlois : il s'agit du texte d'une conférence de 1904, faite lors d'un voyage aux universités de Chicago et Philadelphie. Michelet, comme l'affirme Langlois, devenu « un des « saints » du Panthéon de la Troisième République », quoique représentant une génération passée d'historiens, est le sujet par excellence pour faire comprendre aux collè-

¹²⁶ Charles SEIGNOBOS, *La méthode historique appliquée aux sciences sociales*, Paris, F. Alcan, 1901, p. 314.

¹²⁷ C.-V. LANGLOIS et C. SEIGNOBOS, *Introduction aux études historiques...*, *op. cit.*, p. 261.

¹²⁸ Charles SEIGNOBOS, *L'histoire dans l'enseignement secondaire*, Paris, Armand Colin, 1906, p. 38-39, cité dans : A. PROST, « Charles Seignobos revisité »..., *op. cit.*, p. 113.

¹²⁹ Charles SEIGNOBOS, « L'Histoire », in Louis PETIT DE JUNEVILLE (éd.), *Histoire de la langue et de la littérature française des origines à 1900. 8. XIX^e siècle – Période contemporaine (1850-1900)*, Paris, Armand Colin, 1899, p. 304-310.

gues-chercheurs d'Outre-Atlantique les enjeux de l'historiographie française.¹³⁰ Le texte consiste pour la plus grande partie en un survol de la vie de Michelet largement puisée dans les publications d'Athénaïs Michelet. Langlois insiste sur les grands projets de Michelet qui n'ont pas abouti, comme pour opposer l'orgueil de l'historien des vastes panoramas et la modestie de l'érudit. Puis, il argue que Michelet ne peut plus être une référence pour la profession historique moderne, tant sa méthode est dépassée et ses préoccupations stylistiques désormais inadaptées à la science. Il faut certes accorder un certain crédit à Michelet pour avoir utilisé ici et là des sources originales, mais il a fait preuve d'inexpérience dans l'usage des archives et a manqué de méthode. Choisir Michelet comme sujet de conférence montre toutefois que Langlois ne peut se passer de la réputation dont jouit l'historien romantique dans la discipline historique comme en société en général, et tout cela en dépit du fait que Langlois refuse au fond de considérer Michelet comme un historien : trop peu rigoureux, trop mystique, il n'est pour lui qu'un littérateur. Seul son *Précis de l'histoire moderne*, écrit au tout début de sa carrière, pouvait être apprécié comme une œuvre historique originale ; quant à sa grande *Histoire de France*, elle n'a plus aucune valeur pour l'historien. « Que reste-t-il, aujourd'hui, de l'*Histoire* de Michelet ? », se demande Langlois ; « On la lit, je crois, de moins en moins ; et surtout les personnes cultivées ne la lisent plus en tant qu'histoire pour savoir ce qui s'est passé autrefois ; elles la lisent comme un poème, plein de vérités et d'erreurs mais qu'importe ? pour s'enchanter du spectacle de la force d'expression, sans égale dans notre langue, qui s'y déploie. [...] [C]'est que nous avons maintenant une tout autre conception de l'histoire et de l'historien ».¹³¹

La publication de cet article, un an après le début du cours de Monod au Collège de France et la publication de son recueil sur Michelet, ne manque pas d'être perçu par Monod comme une critique à son adresse. C'est dans la *Revue historique* qu'il réplique, défendant la méthode historique de Michelet et faisant ressortir son statut de père fondateur de la discipline : « M. Langlois croit aussi que la méthode de Michelet est la négation de celle qu'enseigne la critique contemporaine. Je n'ai pas le temps ici de traiter ce sujet, mais la vérité est que Michelet a eu des idées les plus saines en fait de méthode. [...] Et, malgré toutes ses erreurs et ses défauts, il a suffisamment réussi dans sa tentative pour qu'on retrouve désormais chez tous nos historiens [...] quelque chose de sa manière de comprendre et de sentir l'histoire ».¹³² Tandis que Langlois essaie

¹³⁰ Charles-Victor LANGLOIS, « Michelet », in *Ibid.*, *Questions d'histoire et d'enseignement. Nouvelle série*, Paris, Hachette, 1906, p. 33-95, p. 34 pour la citation.

¹³¹ *Ibid.*, p. 93.

¹³² Gabriel MONOD, « Bulletin historique », *Revue historique*, n° 93, 1907, p. 362.

de rendre Michelet inactuel pour les historiens de son temps suivant la stratégie qui consiste à le réduire à un littéraire, Monod le canonise.

Seignobos, par contre, sans partager l'enthousiasme de Monod pour Michelet, ne suit pas non plus Langlois dans son verdict. Comme cela a déjà été montré dans le chapitre précédent, il rédige même au début de sa carrière, en concertation avec Athénaïs Michelet, deux anthologies de l'œuvre de Michelet destinées à l'usage de l'enseignement secondaire, et dont la première est commandée par le conseil supérieur de l'instruction publique.¹³³ Dans ses introductions à ces recueils, Seignobos analyse la méthode et les sources de Michelet et il met en rapport les œuvres avec le contexte historique dans lequel ils ont été écrits. Ensuite, Seignobos indique dans ses notes de bas de page les idées de Michelet qui ont été réfutées par la science historique nouvelle. Il s'affirme ainsi en lecteur critique et reste fidèle à sa conviction que l'histoire est une science cumulative. Il exprime toutefois de temps en temps son admiration pour l'usage novateur que fait Michelet des archives, raison pour laquelle Seignobos s'avère finalement plus enthousiaste pour le Michelet historien que pour le Michelet écrivain. Les deux ouvrages ont été des succès de librairie, réimprimés régulièrement sous des titres divers. La vingtième édition des *Extraits historiques* paraît en 1930, sous le titre *Pages choisies des grands écrivains*. Une seizième édition paraît en 1928. L'existence de ces deux anthologies suscite cependant des questions. Comment les concilier avec le reste de l'œuvre de Seignobos ? Impossible de les écarter sous prétexte qu'elles seraient des œuvres de jeunesse, car cette même année, 1887, Seignobos publie un article important de méthode historique, dans lequel il esquisse pour la première fois ses idées sur les limites de la connaissance historique, idées auxquelles il restera fidèle dans ses ouvrages méthodologiques plus tardifs.¹³⁴

Un élément à prendre en compte pour interpréter la coopération de Seignobos à ces deux anthologies est sa situation professionnelle dans la deuxième moitié des années 1880. En 1879 il obtient, assez jeune, un poste de maître de conférences à la faculté de Dijon qui ne le satisfait que médiocrement à cause de l'indigence de l'infrastructure de recherche en Bourgogne. Ses absences fréquentes et injustifiées pour visiter les bibliothèques parisiennes ne jouent pas en sa faveur et il est mis pour un temps en congé sans traitement en 1883.¹³⁵ À partir de cette date et jusqu'en 1891, il mène une vie précaire d'en-

¹³³ Jules MICHELET, *Extraits historiques de J. Michelet*, Charles SEIGNOBOS et Athénaïs MICHELET (éd.), Paris, A. Colin, 1887 ; Jules MICHELET, *Anthologie des œuvres de J. Michelet*, Charles SEIGNOBOS et Athénaïs MICHELET (éd.), Paris, A. Colin, 1889.

¹³⁴ Charles SEIGNOBOS, « Les conditions psychologiques de la connaissance en histoire », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, n° 24, 1887, 1-32 et 168-179.

¹³⁵ AN, Ministère d'Instruction publique, dossiers de personnel, F/17/23801, Charles Seignobos : correspondance des années 1883-1891.

seignant de cours libres non rémunéré, une existence marquée par des ennuis d'argent récurrents. Début 1887, il expose ses soucis financiers dans une lettre au directeur de l'enseignement supérieur : il prétend, en somme, faire passer ses recherches avant l'enseignement en faculté de province et cela le conduit à une situation fragile.¹³⁶ Bien qu'il soit impossible de savoir à combien s'élève la rémunération de Seignobos pour ces anthologies, on pourrait donc supposer qu'il a accepté la proposition d'Athenais Michelet pour des raisons financières. Ne touchant pas de salaire fixe, il aurait pu prêter son nom à une entreprise double officielle et commerciale, même si elle l'oblige à suspendre passagèrement son jugement personnel à propos de l'historien romantique.

Toutefois, quoique Seignobos ne revienne jamais explicitement sur son « flirt » avec l'œuvre de Michelet, il y a lieu de ne pas s'arrêter dans ce cas à une interprétation purement matérielle. En effet, contrairement à Langlois, Seignobos n'a jamais ressenti le besoin de réfuter Michelet. Il n'a, en plus, jamais retiré son nom des éditions ultérieures des deux anthologies. Elles sont mentionnées parmi les ouvrages scolaires dans la bibliographie des œuvres de Seignobos, recueil composé en son honneur par ses collègues et élèves.¹³⁷ Ses deux ouvrages sur Michelet font donc à part entière partie de l'œuvre de Seignobos et il en assume la pleine responsabilité. De surcroît, dans un texte critique sur les manuels scolaires sur l'histoire, il fait une exception pour le *Précis de l'histoire moderne* de Michelet.¹³⁸ Seignobos semble avoir sincèrement apprécié Michelet, surtout comme auteur de livres scolaires et ceci malgré ses exigences personnelles sur le plan de la méthode et du style. C'est, en effet, là qu'il faut chercher l'explication du paradoxe de l'attitude de Seignobos : en tant que chercheur il peut être en désaccord profond avec l'historien romantique, mais en tant qu'éducateur il estime son œuvre. Comme la plupart des historiens méthodiques, Seignobos estime que la recherche historique doit finalement servir à son éducation tandis que l'éducation de l'histoire doit servir à son tour à l'éducation politique démocratique.¹³⁹ Beaucoup plus que son collègue Langlois, il s'engage à améliorer l'enseignement historique et il rédige plusieurs manuels originaux destinés à l'enseignement secondaire. Selon Antoine Prost, l'œuvre entière de Seignobos peut même être considérée comme l'œuvre d'un pédagogue.¹⁴⁰ En outre, il n'hésite pas à s'engager dans des causes démocratiques ou pacifiques. Pour lui, s'engager pour Dreyfus et enseigner l'histoire critique pour « faire l'instruction

136 *Ibid.* : « Lettre du 15 janvier 1887 ».

137 Charles SEIGNOBOS, *Études de politique et d'histoire*, Joseph LETACONNOUX (éd.), Paris, Presses universitaires de France, 1934.

138 C.-V. LANGLOIS et C. SEIGNOBOS, *Introduction aux études historiques...*, *op. cit.*, p. 284.

139 Charles SEIGNOBOS, « L'enseignement de l'histoire comme instrument d'éducation politique », in C. SEIGNOBOS, *Études de politique et d'histoire...*, *op. cit.*, p. 109-132.

140 A. PROST, « Charles Seignobos revisité »..., *op. cit.*, p. 112-114.

politique des futurs citoyens » sont deux choses qui se valent.¹⁴¹ Même s'il préfère les bibliothèques de recherche à la faculté de province, il les quitte souvent pour fréquenter l'espace public. Reconnaisant l'utilité de l'œuvre de Michelet à des fins pédagogiques, il n'a pas voulu contester sa position d'historien canonisé de la république.

Conclusion

Bien que Seignobos accepte la place canonique que Michelet a dans l'enseignement historique républicain, et qu'il la renforce par la publication de ses anthologies populaires, il ne se prononce pas clairement sur le rang qu'il lui donne dans l'histoire de la discipline historique. Il n'a pas appelé Michelet père de l'histoire, mais il ne l'a pas non plus, comme l'a fait Langlois, réfuté en tant qu'historien. Après tout, l'attitude de Seignobos ne permet pas de bien évaluer le rôle que joue Michelet dans la discipline scientifique de l'histoire, car, quoique l'enseignement et la recherche de l'histoire soient considérés comme inséparables, cela ne signifie pas que, pour les historiens méthodiques, il n'existe pas de différences entre les deux domaines, genre de la vulgarisation et publication scientifique. C'est donc chez d'autres historiens méthodiques que Seignobos qu'il faudra chercher des indices de ce que « pèse » Michelet.

Pour ce qui est de cette question, la conférence de Langlois aux historiens américains est en fait plus révélateur. Il est difficile de ne pas interpréter ce texte d'une soixantaine de pages comme une preuve a contrario de l'importance de Michelet. Importance due en grande partie à Monod, qui a su valoriser sa filiation d'abord purement personnelle avec Michelet en un élément constitutif de l'histoire de la discipline. Mais, les investissements de Monod dans l'héritage michelétien, malgré leur caractère obsessionnel, n'auraient probablement jamais transcendé le domaine du divertissement personnel si celui-ci n'avait pas trouvé quelque intérêt réel pour la discipline historique dans l'œuvre de Michelet. Celle-ci l'aide à prendre une attitude ouverte face aux innovations venant des sciences sociales, une attitude que tous les maîtres de la discipline ne partagent pas avec lui. L'appropriation de Michelet par Monod provoque ainsi la réfutation de Langlois.

Le statut de Michelet comme père de l'histoire s'avère être le résultat d'un processus de construction : la discipline historique avait besoin d'un « ancêtre » et comme l'un de ses chefs de file avait un penchant particulier pour Michelet, ce rôle lui a été attribué. Mais ce n'est pas seulement le fait d'une construction,

¹⁴¹ C. SEIGNOBOS, « L'enseignement de l'histoire comme instrument d'éducation politique » ... *op cit.*, p. 132.

ou plutôt, cette construction n'est pas arbitraire. Michelet n'est pas devenu l'ancêtre des historiens par hasard, par le simple fait que Monod et Michelet avaient l'habitude de se croiser dans l'escalier de leur immeuble. Sinon il aurait suffi de le canoniser comme aïeul lointain dont on peut se contenter d'approuver l'héritage du bout des lèvres. L'œuvre de Michelet contient des clés qui font qu'on peut l'adapter aux discussions méthodologiques et philosophiques des années 1900 et 1910 et prédisposent à l'ériger en véritable initiateur. Ainsi a-t-il pu devenir une référence pour la réflexion sur la mission de l'histoire et le caractère qu'elle devrait prendre pour pouvoir remplir cette mission. De plus, comme cela le sera exposé au chapitre suivant, ces questions épistémologiques vont se mêler pour Monod à des questions morales et politiques lorsqu'il s'implique dans l'affaire Dreyfus. Cela a comme conséquence qu'il va dorénavant considérer Michelet comme un guide moral, non plus seulement pour lui personnellement, mais pour les élites républicaines en général. Pour son exemplarité morale et politique, ainsi que pour sa pensée historienne, le personnage et l'œuvre de Michelet ont donc des particularités qui le rendent plus apte à représenter le père de l'histoire que n'importe quel autre historien du passé. En revanche, Taine, antirévolutionnaire et penseur de système, se disqualifie précisément par ces qualités. Mais cela ne veut pas dire que le Michelet promu par Monod coïncide avec le Michelet historique. En effet, la conséquence fatale des efforts de Monod à classer ses papiers, à interpréter ses œuvres, à communiquer l'image d'un Michelet historien synthétique et chercheur d'archives est qu'il est désormais impossible de ne pas voir Michelet à travers la vision qu'en a Monod. L'accumulation d'écrits de Monod sur Michelet forme un écran entre l'historien romantique et la postérité. On verra plus loin comment cela a marqué la lecture de Michelet par les historiens successifs.

La canonisation historiographique de Michelet, n'a-t-elle pas édulcoré en quelque sorte la dimension critique de son héritage ? Est-ce qu'on reconnaît encore ses côtés dissidents face à l'histoire officialisée ? Il n'est pas facile de répondre de façon précise à ces questions. Langlois le trouve suffisamment dangereux pour vouloir le fustiger. Pour Monod, l'héritage de Michelet gagne en actualité au moment où il craint que la discipline historique ne perde de sa vigueur et que la république ne dérape vers un cynisme institutionnalisé. Pour Seignobos, comme pour Aulard, Michelet semble avoir été une partie évidente du canon, utile quand on en a besoin, mais n'ayant que peu de force directrice sur le présent. Leurs éloges restent de bon ton. Le caractère quelque peu obligatoire de l'approbation d'Aulard pour Michelet est pourtant intéressant en soi, car elle semble plutôt due à des raisons politiques qu'historiographiques. Parce que Michelet fait partie du canon républicain, également dans les variantes opportuniste et radicale, Aulard ne peut et ne veut se défaire de son héritage. Le fait que Michelet est canonisé dans le domaine politique et aussi

dans la discipline historique, et que ces deux domaines se chevauchent continuellement dans la France de la fin du XIX^e siècle, a renforcé sa position dans les deux domaines. Michelet est devenu l'historien national d'une république qui met ses historiens sur un piédestal et l'ancêtre d'une profession historique profondément consciente de l'énorme importance qu'on lui a assigné dans le champ politique. Cette situation a non seulement occasionné une politisation de la réception historiographique de Michelet, comme chez Aulard, mais a aussi mené la réception historiographique de Michelet à influencer celle en politique, ce qui sera le cas chez Monod. C'est pourquoi dans les chapitres suivants, ces deux perspectives ne seront plus séparables.